

LE JOURNAL

de Saint-Germain

Bimensuel • numéro 522 • vendredi 1^{er} février 2008
La Ville sur l'internet : www.saintgermainenlaye.fr



Bel-Air

Nouveau centre de documentation au collège

Le Centre de documentation et d'information (CDI) du collège des Hauts-Grillets vient d'être reconstruit.

» Page 5

SDF

Le "Samu social" veille sur le terrain

La "maraude" sociale de Saint-Germain prend en charge les personnes qui vivent dans la rue.

» Page 7

Tri des déchets

Un geste de plus pour l'environnement

Le saviez-vous ? Les déchets d'équipements électriques et électroniques, ou D3E, sont collectés à la déchetterie de Saint-Germain.

» Page 20

Urbanisme

Un nouvel architecte à votre service

Didier Fis est le nouvel architecte de la Ville. Il est à votre disposition et vous conseillera notamment sur la réglementation du Secteur sauvegardé.

» Page 16

Histoire

Notre département a 40 ans

Les Yvelines naissent officiellement le 1^{er} janvier 1968.

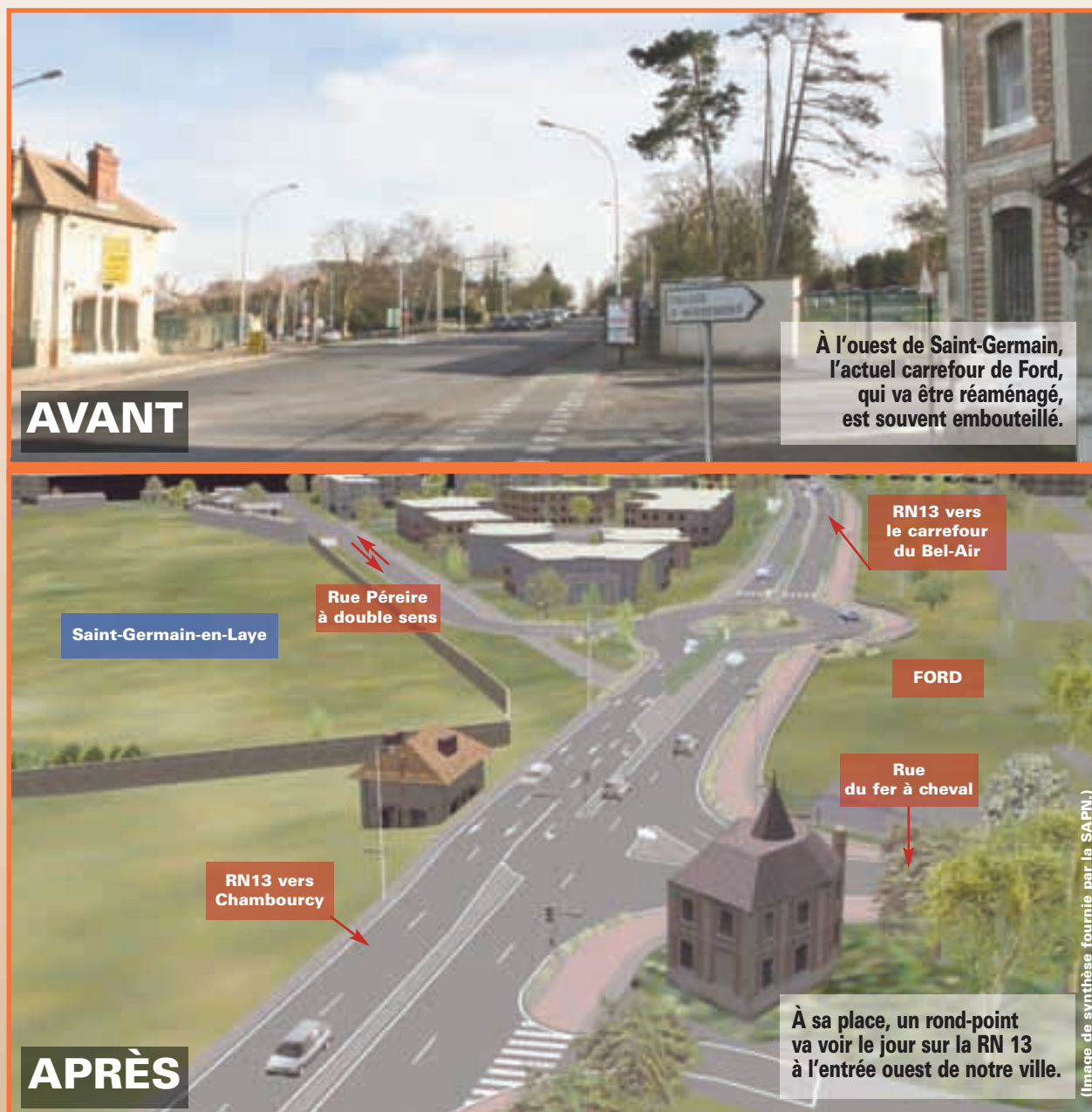
» Page 20

A 14 et RN13

Les bouchons vont sauter !

Les travaux liés à l'ouverture du nouvel échangeur sur l'A14 et l'élargissement à 2 x 2 voies de la RN 13 progressent vers le carrefour de l'IRSID / Ford.

» Pages 10 et 11



Eaux usées : une usine "zéro nuisance"

Le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) vous invite à visiter son usine "Seine centre", un modèle d'usine d'épuration "zéro nuisance".

» Page 7

2008... c'est décidé !



NOUVEAU
CONCEPT
de Club
de FORME

Une séance découverte
OFFERTE

Amazonia

Simplicité sans frime
Non-stop 6h - 23h
Accessible à tous
Adultes et Séniors

www.amazonia.tm.fr

Amazonia ST GERMAIN EN LAYE • 6 rue des Joueries • Tél. 01 30 61 17 91

Sommaire

N°522 - 1^{er} février 2008

2 ► Saint-Germain à la Une. Un radar automatique au sommet d'un mât sur la RN13.

3 ► Actualité. L'agenda saint-germanoï.

4 ► Actualité. Les cérémonies des vœux. Les lauréats du concours de dessin de Noël.

5 ► Actualité. Un nouveau centre de documentation au collège des Hauts-Grillets.

6 ► Actualité. Voter par procuration.

7 ► Actualité. La maraude sociale aux côtés des personnes vivant dans la rue.

8 ► Publicité.

9 ► Jeunes.

10-11 ► À la Une. Mieux circuler à l'ouest de Saint-Germain.

12 ► PSG.

13 ► Sports. Culture.

14 ► Culture.

15 ► Vie locale.

16-17 ► Économie. Actualité. Un nouvel architecte à votre service.

18 ► Carnet.

19 ► Courrier des lecteurs.

20 ► Actualité. La collecte des D3E. Les 40 ans des Yvelines.

▲ Un radar automatique perché au sommet d'un mât sur la RN13 ▲ Huit nouvelles caméras en ville ▲ Les classes prépas de Jeanne d'Albret à l'honneur ▲ Une heure trente de fou rire garanti avec *Les Wanted* ▲ Un Forum des langues pour trouver un séjour linguistique.

Le *Parisien* signale que les "automobilistes qui circulent sur la RN13 à l'entrée de la ville du Pecq doivent lever le pied sous peine d'être flashés. Le radar automatique de nouvelle génération, perché sur un mât dans une zone limitée à 50 km/h, qui vient d'être installé dans le sens province-Paris, est le premier engin de ce type dans les Yvelines. Chaque jour, plus de 55000 véhicules circulent sur cette portion de la RN13".

"Les radars de nouvelle génération, gros comme des boîtes à chaussures, mais surtout placés en hauteur, seront moins vulnérables. Ce système doit considérablement réduire les risques de détérioration qui menacent les cabines classiques. Cet engin est le quinzième radar automatique du département. D'ici à la fin de l'année, six autres cabines seront installées dans les Yvelines".

Le journal annonce par ailleurs que "dix-huit yeux électroniques balayeront désormais les rues du centre-ville et des quartiers périphériques de Saint-Germain-en-Laye. Selon une décision du Conseil municipal, le système de vidéosurveillance va être étendu aux abords de la Rampe des Grottes et dans le quartier du Bel-Air. Les travaux ont débuté en décembre et devraient se poursuivre jusqu'en mars. Le fonctionnement des dix caméras mises en place en 2004 a été jugé "satisfaisant" par l'équipe municipale. Par ailleurs, un système de vidéosurveillance embarqué sera installé prochainement sur la ligne de bus 27 qui relie Saint-Germain à Cergy-Préfecture dans le Val d'Oise".

Le *Figaro étudiant*, qui publie le palmarès des classes prépas, cite le "lycée Jeanne d'Albret dans son classement des prépas (voie S) qui ne visent que les écoles de province et qui parviennent à



Avec *Les Wanted*, c'est "Une heure trente de fou rire garanti avec des morceaux d'anthologie comme "le réveille-matin" ou "le tchat sur internet".

faire intégrer un étudiant sur deux, au minimum. L'établissement saint-germanoï arrive en dix-septième position avec 61,1% d'intégrés par rapport à l'effectif total".

"Ils sont jeunes, ils sont deux, ils s'appellent les Wanted", indique **Le Courrier des Yvelines**.

le Courrier des Yvelines "Wahib et Lahcen ont décidé de déridier les Saint-Germanois, leurs concitoyens en leur proposant un spectacle, le *Wanted Comic Show*, qui réunit cinq ou six humoristes professionnels qui viennent présenter leurs sketches. Entre les invités, Wahib et Lahcen assurent la transition en proposant leurs sketches maison. Une heure trente de fou rire garanti avec des morceaux d'anthologie comme "le réveille-matin" ou "le tchat sur internet".

"Le maire, Emmanuel Lamy, leur a donné deux coups de pouce avec les spectacles qui se sont déroulés à la salle Jacques-Tati en octobre et en décembre derniers et ont attiré près de cinq cents spectateurs".



Pour aider les élèves à trouver des séjours linguistiques, la section FCPE du lycée Jeanne-d'Albret a organisé un Forum linguistique le 19 janvier à la Maison des Associations.

L'hebdomadaire s'arrête sur le troisième Forum des langues organisé par la section FCPE du lycée Jeanne-d'Albret qui a eu lieu le samedi 19 janvier à la Maison des Associations. "Ce forum se veut le plus large possible au niveau géographique. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et le Canada sont

notamment proposés aux candidats à des séjours linguistiques qui répondent à une double demande : parfaire les subtilités linguistiques, tout en étant confronté de très près au quotidien des habitants du pays. Une manière intelligente de mieux coller à l'apprentissage des langues étrangères".

LE JOURNAL de Saint-Germain

16, RUE DE PONTOISE
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél.: 01 30 87 20 74
Fax: 01 30 87 20 75

Directeur de la publication
Emmanuel Lamy

Administration et Portage
Tél.: 01 30 87 20 37 (24 h/24)

Photographies
Jacques Paray

Publicité
CMP - Tél.: 06 11 59 05 32

Distribution
Adrexo - Tél.: 01 39 75 51 93

Impression
Imprimerie de Compiègne
Zac de Mercières
60200 Compiègne
Tél.: 03 44 30 51 00
Papier 100 % recyclé
Tirage: 26 500 exemplaires
ISSN: 0293-8278

SOLDES

Qu'attendez-vous?

OPTIC 2000
5 rue de Pologne
Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 34 51 12 73

COPIE-EXPRESS
Votre partenaire en reprographie

- IMMÉDIAT
- TOUTS TRAVAUX DE REPROGRAPHIE
- PHOTOCOPIES NB - COULEUR
- LIBRE-SERVICE
- IMPRESSION NUMÉRIQUE TOUTS FORMATS
- CARTES DE VISITE, TAMPONS, FAIRE-PART
- PAO, SCAN, COMPOSITION DE TOUTS DOCUMENTS
- ROUTAGE, MAILING
- T-SHIRTS PERSONNALISÉS

NOUVEAU

COPIE & TIRAGE DE PLANS NB - COULEUR

2 ADRESSES A SAINT-GERMAIN :

52, rue des Louviers
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 34 51 98 38 - Fax : 01 34 51 04 08
E-Mail : louviers@copie-express.eu

48, rue de la République
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 34 51 95 72 - Fax : 01 34 51 66 09
E-Mail : republique@copie-express.eu

Sur l'agenda saint-germanois...

▲ Vendredi 1^{er} février

• Parution du *Journal de Saint-Germain*.

• Chez Philippe Cazaudehore (1, avenue Président-Kennedy), soirée Jazzaudehore : Matthieu Boré et Suzie Blackstone quintet pour une ballade au cœur du répertoire de légende des Beatles.

Contact : 01 30 61 64 64.

• Jusqu'au 10 février, à l'Espace Paul et André Vera (2, rue Henri-IV), exposition "*Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle*". Exposition gratuite ouverte à tous, du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Conférence vendredi 1^{er} février, à 18 h, à l'auditorium de la bibliothèque multimédia (3, rue Henri-IV) : "*La surveillance de la radioactivité dans l'environnement*" par Christophe Debayle, responsable de l'unité de mesure et de télésurveillance de l'environnement à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

Contact : 06 08 75 54 98.

• Jusqu'au 23 février, la galerie Anagama (29, rue du Vieil-Abreuvoir) présente les œuvres de Mathieu Casseau, un jeune espoir de la céramique qui expose pour la première fois en galerie, et Christian Toubanc, un des grands noms de la céramique contemporaine.

Du mardi au samedi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

Contact : 01 34 51 99 08.

▲ Samedi 2 février

• Anniversaire de la disparition de Michel Pericard (1929-1999), maire de Saint-Germain-en-Laye de 1977 à 1999.

• De 9 h 30 à 12 h 30, au lycée Jeanne d'Albret (6, rue Giraud-Teulon), accueil des anciens élèves. Cette manifestation rassemblera les promotions de bacheliers 2003 et 2004. Ils rencontreront les élèves de 1^{ère} et de terminale pour les informer sur les études et formations qu'ils suivent après avoir quitté l'établissement.

▲ Dimanche 3 février

• De 14 h à 18 h, au Manège royal, l'association Relais France Chine organise, avec le soutien de la Ville, la grande fête du Nouvel An chinois (année du rat). Entrée libre.

▲ Lundi 4 février

• Jusqu'au samedi 29 mars, inscriptions scolaires dans les écoles de Saint-Germain-en-Laye pour la rentrée 2008-2009. Elles concernent les enfants nés en 2005 pour l'entrée en maternelle et les enfants nés en 2002 pour l'entrée au cours préparatoire.

▲ Jeudi 7 février

• À 21 h, à l'Hôtel de Ville, réunion du conseil municipal. Les séances sont publiques et ouvertes à tous. Possibilité de stationner les véhicules automobiles dans le parking sous l'Hôtel de Ville (entrée par la rue de la Surintendance).

▲ Vendredi 8 février

• Jusqu'au 10 février, à l'Espace Paul et André Vera (2, rue Henri-IV), exposition "*Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle*". Exposition gratuite ouverte à tous, du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Conférence vendredi 8 février, à 18 h, à l'audito-

rium de la bibliothèque multimédia (3, rue Henri-IV) : "*Sûreté du Réacteur pressurisé européen (EPR)*" par Jean-Michel Evrard, chef du projet EPR à la Direction de la Sûreté des réacteurs de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

Contact : 06 08 75 54 98.

▲ Samedi 9 février

• De 9 h à 17 h, à la salle des conférences du Musée d'Archéologie nationale (château royal), l'association *Les Amis du Vieux Saint-Germain* organise un colloque : "*La vie de Cour dans les châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye d'Henri II à Henri IV (1547-1610)*" présidé par Maître Bernard Berdou d'Aas.

• À 16 h, à la salle municipale Jacques-Tati (12 bis, rue Danès-de-Montardat), remise du Prix Canavy, en présence de Micheline Canavy.

Ce prix récompense un ou une élève particulièrement méritante du Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy. À cette occasion, Kozue Kobayashi, lauréate, donnera un récital de piano (Ravel, Mozart) avec la participation de l'orchestre Kodama (direction : Adèle Fauchet) et Vincent Adenis-Lamarre (hautbois).

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

• À 20 h 45, au Manège Royal, le chœur Plein Chant de Saint-Germain-en-Laye, la chorale d'enfants *Rossignol* du Conservatoire à rayonnement départemental (Marie-Hélène Kissel-Bouhey), le chœur de l'orchestre de chambre d'Étampes, l'ensemble orchestral *Le Concert Européen*, dirigés par

Rodolphe Gibert, présenteront en version de concert *Carmen*, opéra de Georges Bizet.

Les rôles principaux seront tenus par Isabelle Sengès (*Carmen*), Jean Goyetche (*Don José*), Catherine Manandaza (*Micaëla*), Florian Westphal (*Escamilo* et *Morales*).

Les billets peuvent être achetés au préalable à la Maison des Associations (3, rue de la République) et à l'Univers du livre (1, rue de Pologne).

▲ Mardi 12 février

• À 20 h 45, à l'église Saint-Germain, concert-hommage au compositeur et organisateur Jean Langlais (1907-1991), avec la participation de Marie-Claire Alain.

▲ Mercredi 13 février

• De 14 h à 17 h, opération portes-ouvertes à l'Institut de technique de vente et de commercialisation (ITEVEC), 26 ter, rue d'Hennemont.

▲ Jeudi 14 février

• À l'Espace Paul et André Vera, jusqu'au 17 février, de 10 h à 19 h, salon des antiquaires. Entrée libre. Dix antiquaires de Saint-Germain-en-Laye et de sa région proposeront meubles, porcelaines, faïences, tableaux, gravures, verres, argenterie, objets de curiosités et de collections...

Des huiles sur toiles du peintre



Les commerçants forains vous donnent rendez-vous place du Marché-Neuf le dimanche 17 février pour la fête du mimosa.

Saint-Germainois Philippe Ancelin seront aussi présentées.

• À 20 h 30, à la salle Gaveau, à Paris, récital du pianiste saint-germanoï Roustem Saitkoulou. www.sallegaveau.com

▲ Vendredi 15 février

• Parution du *Journal de Saint-Germain*.

• Chez Philippe Cazaudehore (1, avenue Président-Kennedy), soirée Jazzaudehore : les "Sweet System". Dans la pure tradition des "Andrew sisters", trois drôles de dames, trois voix, trois talents. Trois "show women" qui conjuguent le talent musical à l'humour.

Contact : 01 30 61 64 64.

Cazaudehore
La Forestière

1 avenue du Président Kennedy
78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél. : 01 30 61 64 64 - 01 39 10 38 38
Fax : 01 39 73 73 88

www.cazaudehore.fr
cazaudehore@relaischateaux.com

Les soirées Jazzaudehore

« *Les Sweet System* » - vendredi 15 février
Patrick Saussois et « *Alma Sinti* » - vendredi 14 mars

Les brunchs du dimanche
de 11h30 à 16h00 jusqu'au 31 mars 2008

Tarifs : 36 € /pers. et 20 € pour les enfants -12 ans

RELAYS & CHATEAUX

Saint-Valentin
14 février 2008
au Pavillon Henri IV

Dîner romantique aux chandelles
dans les salons panoramiques,
et ambiance jazz par le trio Indigo

95€
33€ par personne

Boissons et animations incluses
Kin Royal - 1-2 bouteille de vin
1-2 bouteille d'un minéral - Café

Renseignements et réservation au
01 39 10 15 15

19-21 rue Thiers
78100 Saint-Germain-en-Laye

Retrouvez nos soirées à thème sur www.pavillonhenri4.fr

ENTREPOT REGIONAL DE LITERIE

Le grossiste des Particuliers
MATELAS-SOMMIERS

SOLDES

1bis, rue d'Orgeval - 78300 BETHEMONT
Tél. 01 39 75 47 85 - www.ert.fr

Grossiste ouvert aux particuliers
du lundi au dimanche de 15h à 19h.
Fermé le mardi.

► **Samedi 16 février**

- À 14 h, à la salle multimédia de l'Hôtel de Ville, 19^e Colloque du Patrimoine. Avec la participation de Jacques Berlie, Bernard Berdou d'Aas, Denis Marchand, Didier Achard de Bonvouloir, René Gatissou, Dominique de Bernouïs, Michèle Lefébure, Hélène Solignac-Saint-Cernin, Charles-Henri Taufflieb, Aurélie Decourt et Michel Bruley.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

- À 17 h, au musée Claude Debussy (38, rue Au Pain), récital de piano. Olaf John Laneri interprète Beethoven, Debussy et Liszt.

Réservation vivement conseillée : 01 34 51 05 12.

- À l'église Saint-Germain, session de chant liturgique. Pour la sixième année consécutive, la paroisse Saint-Germain et l'abbaye de Sylvanès organisent cette session animée par le Père André Gouzes, compositeur de la liturgie chorale du peuple de Dieu. Ce stage se déroule également le dimanche 17 février.

► **Dimanche 17 février**

- Le matin, sur la place du Marché-Neuf, les commerçants forains décorent de jaune les étals

du marché et offrent du mimosa aux clients.

- À 16 h, au théâtre municipal Alexandre-Dumas, les élèves des classes à horaires aménagés musique et danse du collège Claude Debussy et la maîtrise du conservatoire à rayonnement départemental Claude Debussy se joignent à l'Orchestre national d'Ile-de-France pour un concert Stravinsky.

Réservation : 01 30 87 07 07.

► **Samedi 23 février**

- Vacances scolaires.

► **Mardi 26 février**

- Au gymnase du COSOM (boulevard Franz-Liszt), coup d'envoi des Journées de l'Amitié. Toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus au 26 février 2008 et résidant à Saint-Germain-en-Laye ont reçu (ou vont recevoir prochainement) une invitation. Si vous souhaitez participer à ce rendez-vous (déjeuner, spectacle, musique et danse) et n'avez pas reçu de coupon-réponse, vous pouvez contacter le service municipal des seniors, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Cette manifestation se poursuit les mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 février.

Contact : 01 30 87 20 47.

► **Dimanche 9 mars**

- Élections municipales et cantonales.

► **Lundi 10 mars**

- Rentrée scolaire.

► **Vendredi 14 mars**

- Parution du *Journal de Saint-Germain*.

► **Samedi 15 mars**

- À 15 h, à la salle des conférences du Musée d'Archéologie nationale, conférence de François Boulet, président des *Amis du Vieux Saint-Germain* : "Le printemps des Peuples en 1848 de la Seine-et-Oise à la plaine hongroise", en partenariat avec l'association *Pour une école hongroise*.

► **Dimanche 16 mars**

- Élections municipales et cantonales.

► **Vendredi 28 mars**

- Parution du *Journal de Saint-Germain*.

► **Samedi 29 mars**

- De 9 h à 17 h 30, journée "portes-ouvertes" au lycée agricole de Saint-Germain.

Distinctions

Les agents communaux à l'honneur



À l'issue de la cérémonie, le jeudi 17 janvier, à l'Hôtel de Ville.

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale, l'équivalent de la Médaille du Travail pour la fonction publique, a été décernée aux agents de la commune au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel municipal. Les retraités de l'année étaient également conviés.

Argent (20 ans)

Pascale Chichignoud, Annie Colas, Sylvie Da Silva, Catherine Danvert, Dominique Daoulas, Maryvonne de la Forterie, Catherine Frugier, Laura Garnier, Evelyne

Herbin, Jacqueline Sciocca, Jean-Paul Sénéchal.

Vermeil (30 ans)

Jean-Pierre Baudot, Jacques Bienvenu, José Beratasegui, Christiane Coteret, Dominique Dalla Fontana, Sylvie Desaint, Nicole Galeza, Marie-France Gourdain, Marcelle Jagot, Marie-Christine Nestorov.

Or (35 ans)

Chantal Bernado, Patricia Clause, Anne-Marie Croiset, Claudine de Hert, Pierre de Hert, Evelyne Vignolles.

Concours de dessin du Marché de Noël

Une belle créativité

Les lauréats du concours de dessin organisé dans le cadre du Marché de Noël ont été reçus par Emmanuel Lamy et Isabelle Richard, maire-adjoint chargée de

la vie scolaire, le 23 janvier à l'Hôtel de Ville. Le thème retenu cette année était "Ma Ville à Noël". Les enfants ont fait preuve d'une belle créativité.



La remise des Prix, le mercredi 23 janvier, à l'Hôtel de Ville.

Le dessin d'Aurélien Nambride, arrivé en tête chez les enfants de 6 ans.



Les lauréats

- **4 ans** : Honoré Boïarsky ; Xavier Camus.
- **5 ans** : Cassandra Chatel Roche ; Ludmilla Nguyen Cong. Premier prix collectif à l'école Ampère.
- **6 ans** : Aurélien Nambride ; Elise Maistre.
- **7 ans** : Juliette Camus ; Lili Cretaigne.
- **8 ans** : Myriam Romain ; Jeanne Descombes.
- **9 ans** : Noémie Perrot ; Julia Robin.
- **10 ans** : Alexandra Hennard ; Iris Marechal.

lycée Horticole
SERRES DES PRINCESSES Tél. 01 30 87 18 18
Route de Mantes - Saint-Germain-en-Laye

VENTE DIRECTE
Légumes
Fruits
Fleurs
Pépinière

QUI MIEUX QUE RENAULT PEUT ENTREtenir VOTRE RENAULT ?

DU 1^{er} AU 29 FÉVRIER 2008

AMORTISSEURS -25% sur les amortisseurs*

RENAULT MINUTE
L'ENTRETIEN SANS RENDEZ-VOUS

RENAULT SAINT-GERMAIN
112 rue du Président Roosevelt - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 39 73 32 04

REMUE-MENAGE

Tout pour la cuisine et la maison

14, rue de Pologne - 78100 St-Germain-en-Laye - Face au Monoprix - Parking Pologne
01.39.73.70.48

Fêtez la Chandeleur !

PROMOTION Jusqu'au 15 février 2008

20% sur **poêles** et **crêpières**
toutes marques (Cristel, Cook Way, Tefal,...)

Collège des Hauts-Grillets

Le centre de documentation a rouvert ses portes

Le collège des Hauts-Grillets, à Saint-Germain-en-Laye, dispose de nouveau de son Centre de documentation et d'information (CDI). Le bâtiment, détruit par un incendie dans la nuit de 9 au 10 novembre

2005, a été entièrement reconstruit à l'identique par le Conseil général des Yvelines, qui a la responsabilité du collège.

Aujourd'hui, sous la houlette du documentaliste Michael Schneider, le lieu a retrouvé sa fonc-

tion de carrefour des savoirs, permettant aux élèves de la 6^e à la 3^e de s'informer et de se cultiver. Des postes d'ordinateurs permettent des recherches sur internet.

Une mutation en cours

Ce collège situé au Bel-Air vit une importante mutation. Les bâtiments abritant l'administration et certaines salles de classe, font actuellement l'objet de travaux de rénovation. Les différentes activités ont été installées dans des bâtiments provisoires situés dans la cour.

Certaines parties communes seront réalisées au cours des étés 2008 et 2009 (réfectoire, garage à vélo, salle de permanence...). Les travaux du bâtiment C devraient commencer en septembre 2008.

François Proust et Suzette Lebrun, principal et principal-adjoint, soulignent que tout a été préparé pour que ces travaux indispensables ne perturbent ni la vie des élèves ni la qualité de l'enseignement.

À la rentrée de septembre 2009, les collégiens, les enseignants et l'administration des Hauts-Grillets disposeront d'un établissement entièrement rénové, fonctionnel et aux normes (notamment pour les personnes à mobilité réduite).

Le collège des Hauts-Grillets scolarise environ sept cents élèves dans vingt-huit classes, de la 6^e à la 3^e. Près de 40 % des élèves suivent les cours des sections internationales allemande, britannique, italienne et polonaise. Le collège compte environ soixante-quinze professeurs.



Au Bel-Air, le collège des Hauts-Grillets est en pleine mutation. Le centre de documentation et d'information vient de rouvrir ses portes.

Et si c'était le bon moment pour mincir ?

Faites le choix d'un aménagement personnalisé qui allie des soins manuels et naturels et un suivi alimentaire équilibré.

Nous vous offrons votre bilan minceur, appelez-nous.

THERAFORM

Centre agréé
Thérèse Chast
5 Rue Ducaud
78100
St Germain en Laye
Tél: 01 34 51 23 63

GHERARDI J.-P.
Depuis 30 ans

Entreprise Générale de Maçonnerie

Restauration - Transformation - Ravalement

10, rue Lamé
78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE
j-p.gherardi@wanadoo.fr

Tél. 01.34.51.42.64
Fax 01.34.51.42.34

Nouveau à St Germain
aux soins de **Marie**

- Institut de Beauté
- Massage
- Pose d'ongles
- Diplômée en tatouages esthétiques
- Extension de cils

OFFICE DE TOURISME
10, rue Vieilles Boucheries
78100 Saint-Germain-en-Laye
01 39 12 05 66

Santé et citoyenneté

Du 14 au 18 janvier, le lycée Léonard de Vinci a organisé une Semaine de la Santé et de la Citoyenneté. Elle a été rythmée par de nombreuses animations (spectacles, conférences, exposition...) conçues pour sensibiliser les élèves notamment aux conduites addictives (alcool, cannabis...), aux dons d'organes, à la prévention des risques dans le domaine de la vie affective et à la sécurité routière. Le 17 janvier, la police municipale a ainsi conduit une opération de contrôle préventifs des deux roues (bruit, pollution, éclairage).



Contrôle d'un deux-roues le 17 janvier.

Une matinée franco-allemande

Mardi 22 janvier, des élèves du collège Claude-Debussy et du lycée Jeanne d'Albret accompagnés par leur professeur (Nicole-Ann Durot et Patrice Haloche) se sont réunis dans la salle multimédia de l'hôtel de ville à l'occasion du 45^e anniversaire du traité de l'Elysée.

Cette matinée s'est déroulée en présence d'Emmanuel Lamy, d'Isabelle Richard, maire-adjoint chargée de la Vie scolaire, de

Gisèle Lourdaux, fondatrice du jumelage entre Saint-Germain et Aschaffenburg, et de Bernard Téran, le président de l'association du jumelage avec la "Nice bavaroise". Tous ont rappelé l'importance de ce traité d'amitié franco-allemand signé le 22 janvier 1963 par Charles de Gaulle, alors président de la République française, et Konrad Adenauer, le chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

Préparer sa "prépa"



Samedi 26 janvier, le lycée Jeanne d'Albret a organisé une journée portes ouvertes sur ses neuf classes préparatoires. Littéraires (khâgne, hypokhâgne), économiques ou scientifiques, qui viennent d'être citées dans le *Figaro étudiants* (lire en page 2), elles accueillent quelque trois cents élèves et contribuent à la bonne réputation de l'établissement.

Service minimum

Jeudi 24 janvier, à l'occasion d'une grève des enseignants du 1^{er} degré, Saint-Germain a expérimenté le service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires initié par Xavier Darcos, ministre de l'Education nationale, permettant ainsi aux parents de poursuivre une activité professionnelle normale.

Une large majorité des écoles publiques saint-germanoises a connu un fonctionnement normal. Une seule école a été fermée. Les douze enfants qui

s'y sont présentés ont été accueillis par deux animateurs de 8 h 30 à 16 h 30, avec une restauration de midi maintenue.

Dans certaines écoles, environ la moitié des enseignants était gréviste, entraînant la prise en charge d'une soixantaine d'enfants par sept animateurs (restauration maintenue).

Dans d'autres écoles enfin, la présence des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) a permis de répartir les enfants dans les autres classes.

Voeux 2008

Bonne année à tous !

Les cérémonies officielles sont l'occasion d'échanges formels et informels entre les différents partenaires de la vie publique saint-germanoise.

Le coup d'envoi de ces rendez-vous traditionnels a été donné le samedi 12 janvier au Manège royal par le maire et le conseil municipal.

Se sont ensuite déroulés les vœux de la Maison des Associations, les vœux aux commerçants (les boulangers-pâtisseries Thierry Lépineux et Philippe Gouley se sont distingués au concours d'Ile-de-France de la meilleure galette aux amandes), les vœux au personnel communal et

aux forces de sécurité (pompiers, polices nationale et municipale, gendarmerie nationale, garde républicaine, armée de Terre).

Les vœux aux syndicats intercommunaux ont "fermé la marche" le lundi 28 janvier. Saint-Germain-en-Laye participe à neuf syndicats intercommunaux.

En ce début d'année, le rite de la galette des rois a été bien respecté dans notre commune, comme, par exemple, à la Croix Saint-Simon, dans le quartier Lorraine, par les *Amis des Petits Frères des Pauvres* ou au *Tennis-club du Bel-Air*.



Les boulangers-pâtisseries de notre ville sont les champions de la galette.

Jusqu'au 23 février

Recensement

Jusqu'au 23 février, pour la cinquième année consécutive, huit agents recenseurs parcourent Saint-Germain pour effectuer la tournée du recensement partiel : 8 % de la population seront ainsi interrogés en 2008.

Depuis janvier 2004, le comptage général organisé tous les huit ou neuf ans a été remplacé par des enquêtes annuelles de recensement. Les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins de la population.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, la collecte des données se déroule chaque année auprès d'un échantillon de la population dispersé sur l'ensemble du territoire communal. En cinq ans, l'ensemble de la commune est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de la population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir la visite d'un agent recenseur.

Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Données confidentielles

Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement,

un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que l'on peut se poser. L'agent recenseur peut aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera une fois remplis.

Participer au recensement est un acte civique obligatoire (loi de juin 1951). Toutes les réponses sont absolument confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Contact : tél. 01 30 87 21 46.

Inscriptions scolaires pour la rentrée

Les inscriptions scolaires dans les écoles de Saint-Germain-en-Laye pour la rentrée 2008-2009 seront enregistrées du lundi 4 février au samedi 29 mars 2008.

Elles concernent les enfants nés en 2005, pour l'entrée en maternelle, et les enfants nés en 2002 pour l'entrée au cours préparatoire.

Les certificats d'inscription scolaire seront délivrés par le Centre administratif, 86 rue Léon-Désoyer Guichets "O" et "P" de la Vie scolaire, le lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h ; du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h 30.

À la mairie annexe : mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi de 9 h à 12 h 30.

Pour inscrire votre enfant, vous devez présenter : justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, EDF-GDF, contrat de location, promesse de vente, acte de vente), attestation d'hébergement ; livret de famille ; carnet de santé de l'enfant ; justificatif de garde de l'enfant en cas de séparation ou divorce ; certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé) ; coordonnées de l'employeur des parents ; carte famille (si vous souhaitez bénéficier des activités périscolaires).

Notez bien : il est obligatoire de prendre un rendez-vous avec la directrice/le directeur d'école pour procéder à l'inscription définitive de votre enfant.

Contact :

Direction municipale de la Vie scolaire.
Tél. 01 30 87 22 78
ou 01 30 87 22 79.

Élections des 9 et 16 mars 2008

Comment voter par procuration

Les élections municipales et cantonales se dérouleront les dimanches 9 et 16 mars 2008. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat (procuration) à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous et qui accomplira à votre place les opérations de vote.

L'électeur qui choisit est le **mandant**.

L'électeur qui vote à sa place est le **mandataire**.

Ne tardez pas !

Mandant et mandataire doivent être inscrits dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

La procuration est établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours) ou pour une durée supérieure dans la limite d'un an.

Ainsi, certaines procurations établies pour les élections présidentielle et législatives de l'année dernière sont encore valables. Il est toujours possible de venir voter personnellement, même si une procuration a été établie.

Si le mandataire n'a pas déjà voté, le mandant pourra voter après avoir justifié de son identité. Dans le cas contraire, l'exercice du droit de vote lui sera refusé.

Pour établir une procuration à Saint-Germain-en-Laye, il est possible de s'adresser au tribunal d'instance, au commissariat de Police nationale ou à la brigade de Gendarmerie nationale. Mais en

aucun cas à l'Hôtel de Ville, au Centre administratif ou à la mairie annexe.

Il est conseillé aux électeurs de se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée dans les délais en mairie.

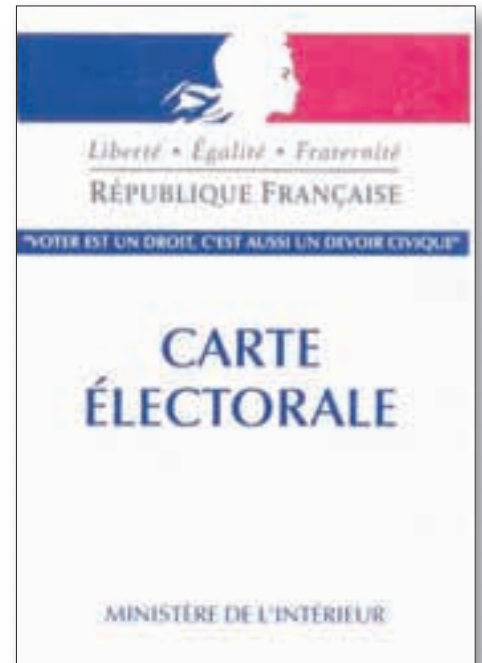
Depuis quelques années, une simple déclaration sur l'honneur est nécessaire pour justifier l'absence le jour du scrutin. Le mandant doit se présenter personnellement et être muni d'une pièce d'identité et de sa déclaration sur l'honneur.

Sur demande écrite, les officiers de police judiciaire compétents peuvent se rendre au domicile des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.

Le mandataire ne reçoit plus de volet de procuration. C'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

La procuration est établie sans frais.



"Samu social"

Tendre la main aux plus démunis

Pour les personnes qui vivent dans la rue, communément appelées "sans domicile fixe" (SDF) bien que certaines disposent d'un toit, la période hivernale constitue une épreuve supplémentaire.

C'est pour remplir notre nécessaire devoir de solidarité que le "Samu social", ou "maraude sociale", d'abord expérimental et désormais pérennisé par la Ville, sillonne les rues de Saint-Germain-en-Laye. Anne-Sophie Amart, travailleur social, est présente sur le terrain jour et nuit, parfois accompagnée par des bénévoles. Dans le coffre de son véhicule utilitaire, on trou-

ve des aliments, du café chaud, des couvertures : la panoplie de base pour les situations d'urgence.

Grâce à son sens du dialogue, de l'écoute et à sa mobilité, Anne-Sophie Amart a noué des liens et entrepris un réel travail individuel de réinsertion avec certaines personnes. Avec l'aide de notre réseau de solidarité (prévention spécialisée, centre communal d'action sociale, "Arbre à Pain", Espace territorial du Conseil général, foyers d'accueil de la Maison verte, Croix-Rouge, Conférence Saint-Vincent...), plusieurs ont aujourd'hui retrouvé une dignité. Mais certains "SDF"

ne sont pas demandeurs d'aide, comme la personne qui occupe un banc sur la place Royale depuis quelques mois. Cet homme refuse tout hébergement en foyer. Il fait l'objet d'une attention particulière du "Samu social" et des forces de police, notamment lors des chutes du thermomètre.

Les voies de l'exclusion sont multiples : perte d'emploi, de logement, de vie de famille, alcoolisation... Lorsque tous ces facteurs se cumulent, il y a un risque réel de marginalisation. "Lorsque les repères et les habitudes sont perdus (se lever pour aller travailler, payer son loyer, gérer son argent...) il est très difficile de remonter la pente" conclut Anne-Sophie Amart.

Pour signaler une personne en difficulté : tél. 01 30 87 23 62.



Le "Samu social", assistance vitale aux personnes de la rue, est assuré par Anne-Sophie Amart. Le café chaud constitue une bonne façon de nouer le contact.

LES DÉMÉNAGEURS BASQUES
Déménagements et Garde-meubles

DÉMÉNAGEMENTS TOUTES DISTANCES
National - International
Transfert administratif

france armor
déménagements

Siège social :
2, chemin de Seine - 78480 VERNEUIL-SUR-SEINE
Fax : 01 30 06 58 51
01 30 06 58 50
adresse internet : www.demenageursbasques.fr
Liaisons hebdomadaires Paris - Pays Basque

Environnement

Visitez l'usine d'épuration du futur à Colombes

Après le débat public sur l'avenir de la station d'épuration Seine-Aval, au nord de la forêt de Saint-Germain, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) vous invite à découvrir sa station Seine-Centre, un modèle d'usine d'épuration "zéro nuisance". Cette visite est organisée le mercredi 20 février à Colombes (Hauts-de-Seine). Le rendez-vous est fixé à 14 h à la gare routière de Saint-Germain (à côté de l'Hôtel de Ville). Une navette-bus vous conduira gratuitement sur le site. Le retour est prévu à 17 h. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire avant le lundi 18 février 2008 (lire ci-contre).

Construite en 1998, l'usine Seine-Centre traite une partie des eaux usées de l'ouest parisien avec une capacité de 240 000 m³/j par temps sec. L'usine se caractérise par ses techniques d'assainissement performantes mais aussi par sa conception architecturale. L'intégration souterraine des ouvrages de traitement supprime totalement les risques de nuisances olfactives. Compacte, couverte et confinée, l'usine de Colombes est comparable aux futures unités de Seine-Aval.

Depuis 1970, le SIAAP dépollue les eaux usées de plus de 8 millions d'habitants des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Paris, ainsi que de cent quatre-vingts communes de l'Ile-de-France regroupées en syndicats, dont Saint-Germain-en-Laye. Ces collectivités territoriales ont donné pour mission au SIAAP de transporter et de dépolluer les eaux usées produites sur leur territoire.

Après dépollution, les eaux sont reversées dans la Seine. Rendre l'eau la plus propre possible à son milieu naturel, en garantir le

niveau de traitement quelles que soient les conditions météorologiques et respecter la qualité de vie des riverains, tels sont les enjeux des stations d'épuration de demain. Le SIAAP montre l'exemple sur ses sites. Deux nouvelles étapes de dépollution améliorent le traitement des eaux : le traitement du phosphate, largement présent dans les produits ménagers, et le traitement de l'azote ammoniacal, véhiculé par les urines. Les eaux étant mieux dépolluées, le volume des résidus issus de l'épuration (les fameuses boues) augmente. De nouveaux procédés de traitement des boues sont testés sur les sites du SIAAP afin de valoriser au mieux ces produits (agriculture, énergie, bâtiment, etc.).

Visite de l'usine Seine-Centre du SIAAP

Mercredi 20 février 2008

Rendez-vous à 14 h à la gare routière (à côté de l'Hôtel de Ville).

Inscription obligatoire **avant le lundi 18 février 2008 :**

- en téléphonant au **01 44 75 44 18**.
- en envoyant un courrier électronique : micheline.scherry@siaap.fr
- en complétant ce bon à découper que vous glisserez dans l'urne prévue à cet effet à l'Hôtel de Ville, au Centre administratif et à la mairie annexe du Bel-Air.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone (fixe ou mobile) :

Adresse électronique :

Le saviez-vous ?

Un habitant d'Ile-de-France consomme en moyenne 300 litres d'eau par jour ! 43 % environ du prix de l'eau sont liés à la distribution d'eau potable. 31 % environ concernent l'assainissement des eaux usées. 26 % environ correspondent à des redevances et taxes, dont la TVA est de 5,5 % (taux appliqué aux produits alimentaires). (Sources : SIAAP)

L'appareil dont tout le monde parle !

POWER PLATE CENTRE

Une séance gratuite

• TONIFIER
• MINCIR
• RAFFERMIR

Essayez gratuitement la Power Plate® à Saint-Germain :
**20, rue André Bonnenfant
78100 Saint-Germain-en-Laye**

www.power-energy.biz - info@power-energy.biz - Tél. : 01 39 73 93 96

POUR **PARLER D'AVENIR,**
ON N'EST **JAMAIS TROP !**
A TOUS **MERCI...**



Merci à tous ceux qui se sont exprimés lors du Débat public sur la refonte de l'usine Seine aval. Le dialogue continue pour faire de ce site l'exemple d'une activité industrielle performante, d'une biodiversité respectée et d'un cadre de vie préservé.

A faint, light blue background illustration of a person walking through arches, similar to the one above but less detailed.

Le SIAAP transporte et dépollue les eaux usées de plus de 8 millions de Franciliens, pour rendre à la Seine et à la Marne, une eau propice au développement du milieu naturel.
www.siaap.fr

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT
SIAAP
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE
LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR

La Clef www.laclef.asso.fr

46, rue de Mareil - Tél. : 01 39 21 54 90

Concert

Samedi 9 février à 20h.
À la *Petite Entreprise* - avenue Jean Béranger - Marly-le-Roi.
"L'écho du local" avec Matea et 3 autres groupes.
"L'écho du local" est un coup de projecteur porté par le réseau du CRY et d'autres partenaires artistiques sur la vitalité de toutes les pratiques musicales amateurs (rock, rap, chanson, jazz...) dans les Yvelines. Cette opération se déroule du 5 au 10 février. Il s'agit de proposer dans le plus grand nombre de communes yvelinoises des concerts, rencontres et débats. La Clef prend part à cet événe-

ment le 9 février avec une programmation composée de Matea (pop jazzy), Sanctuary (métal), No Comment (Rock), et l'atelier "With The Beatles" de La Clef (reprises Beatles).

Tarif : 4 euros / gratuit pour les adhérents de La Clef et de La Petite Entreprise.

Attention ! La Petite Entreprise fête ses 10 ans ! Retrouvez toute leur programmation sur :

www.lapetiteentreprise.net

Temps fort

Mars - Avril

"Les Renc'Arts de La Clef"

Nous vous proposons une nou-

velle édition des "Renc'Arts de La Clef" à partir du 14 mars.

Concerts, expos, rencontres, projections... le programme sera plus que jamais ouvert sur l'extérieur. En effet, pour l'occasion et en raison des travaux, l'équipe prévoit de se rendre à l'auditorium de la Médiathèque, dans le parc du Conservatoire, à l'ancienne bibliothèque Henri IV, au Théâtre Alexandre-Dumas, à la Salle Jacques-Tati, etc. Dans le prochain journal, vous commencerez à voir le programme de cet événement, et vous trouverez très bientôt tout le détail des artistes et des soirées sur notre site internet :

www.laclef.asso.fr

Agasec

2 bis, rue Saint-Léger - Tél. : 01 39 73 38 84

Tarot

Concours de tarot, le samedi 16 février 2008, à 20 h 30 au Centre Saint-Léger.

Loto

Prochain grand loto, le **dimanche 24 février** au COSEC. Ouverture des portes à 13 heures. Aucune réservation par téléphone ne sera prise. Nombreux lots à gagner.

Vide Greniers

Les inscriptions pour le vide greniers sont à retirer au Centre Social Saint Léger à partir du 20 février 2008. S'adresser à Myriam ou Catherine.



Comme chaque année les adhérents du Centre Saint-Léger participant aux concours de cartes ont tiré les Rois dans la bonne humeur.

Stages enfants - Vacances de février



La Clef propose des stages de découverte de la percussion pour les enfants de 7 à 11 ans durant les vacances de février.

Du lundi 25 février au vendredi 29 février.

Terre : 5 jours.

- 4/5 ans : 33€* (5 x 1h), de 10 h à 11 h.

Les enfants découvriront tout ce que l'on peut fabriquer avec de la terre : bols, assiettes, vases, ainsi qu'une multitude de personnages sortis de leur imagination.

Lieu : les ateliers plastiques du parc de La Clef (accès par le conservatoire de musique, 3 rue Joffre).

Mosaïque traditionnelle : 5 jours.

- autour du thème de l'arbre dès 6 ans et ados : 57€* (5 x 1h30), de 10h à 11h30.

Une invitation à créer de petits tableaux en mosaïque, sur tout ce que l'on peut imaginer au sujet des arbres, leur vie, leurs habitants, leur environnement. Possibilité de participer à la grande exposition de mars.

- inter-générationnel de 5 à 12 ans et adultes : 57€* (5 x 1h30), de 14h30 à 16h.

Spécialement consacrée aux enfants et aux parents, cette session propose de partager un moment privilégié de création et de découvertes. Il n'est pas obligatoire de venir avec son parent ou son enfant, tout accompagnateur adulte est bienvenu. Possibilité de

participer à la grande exposition de mars.

Lieu : les ateliers plastiques du parc de La Clef (accès par le conservatoire de musique, 3 rue Joffre).

Théâtre jeune public : 5 jours.

- 5/7 ans (grande section maternelle, CP, CE1...) : 72€* (5 x 2 h), de 10 h à 12 h.

- 8/12 ans : 100€* (5 x 3 h), de 14 h à 17 h.

Découverte du théâtre à travers des jeux, des exercices et des improvisations. Pour les 8/12 ans, une petite représentation publique ouverte aux familles en fin de semaine.

Lieu : l'ancienne bibliothèque Henri IV, Jardin des Arts.

Bande Dessinée : 5 jours.

84€* (5 x 2 h), de 10 h à 12 h.

Les enfants réaliseront collectivement quelques planches de B.D en découvrant toutes les étapes à réaliser avant de finaliser les pages : création de l'histoire, des personnages, du scénario puis dessin et mise en couleur.

Lieu : l'ancienne bibliothèque Henri IV, Jardin des Arts.

Archéo : 5 jours en partenariat avec l'association Archéolithe.

- 8/11 ans : 75€* (5 x 2 h), de 14h à 17h.

Après avoir découvert le monde de la préhistoire et des contes avec

un archéologue conteur, les enfants composeront un mythe tout droit sorti de notre passé. Entre réalité scientifique et imaginaire le groupe naviguera aux cotés de nos ancêtres, de leurs techniques et découvrira les secrets de la taille du silex, du feu et de la musique "préhistorique". Chaque enfant repartira avec son CD du conte.

Lieu : l'ancienne bibliothèque Henri IV, Jardin des Arts.

Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars.

Terre : 5 jours.

- 4/5 ans : 33€* (5x1h), de 10h à 11h.

- 6/8 ans et 9/12 ans : 57€* (5 x 1h30), de 13h30 à 15h.

Théâtre jeune public : 5 jours.

- 5/7 ans (grande section maternelle, CP, CE1...) : 72€* (5x2h), de 10h à 12h.

Mosaïque traditionnelle : 5 jours.

57€* (5 x 1h30).

- autour du thème de l'arbre dès 6 ans et ados : 57€* (5 x 1h30), de 10h à 11h30.

- intergénérationnel de 5 à 12 ans et adultes : 57€* (5 x 1h30), de 14h30 à 16h.

Percussions : 3 jours.

- 7/11 ans : 45€* (3 x 2h), de 10h à 12h.

Découverte de la percussion à travers un instrument traditionnel, le "cajon", tambour en bois. Ils pourront s'initier à la percussion par l'intermédiaire du chant, du principe des "questions / réponses".

Représentation en fin de stage.

Lieu : l'ancienne bibliothèque Henri IV, Jardin des Arts.

Contact : 01 39 21 54 90.

*Ajoutez 10 euros d'adhésion pour ceux qui ne l'ont pas encore.

Inscriptions à l'accueil de La Clef, ancienne bibliothèque Henri IV, Jardin des Arts. Les stages sont proposés sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits. Si ce nombre n'est pas atteint, les participants seront bien sûr remboursés en totalité.

Contact : 01 39 21 54 90.

Association de Musiques et Danses Traditionnelles

Depuis plusieurs années, l'Association de Musiques et Danses Traditionnelles organise à Saint-Germain-en-Laye, deux fois par an, un atelier de danses traditionnelles ouvert au public adulte.

Le contenu des séances, différent à chaque session, propose essentiellement les danses régionales françaises.

Au cours du dernier atelier, la bourrée du Berry et la mazurka gasconne ont été particulièrement étudiées.

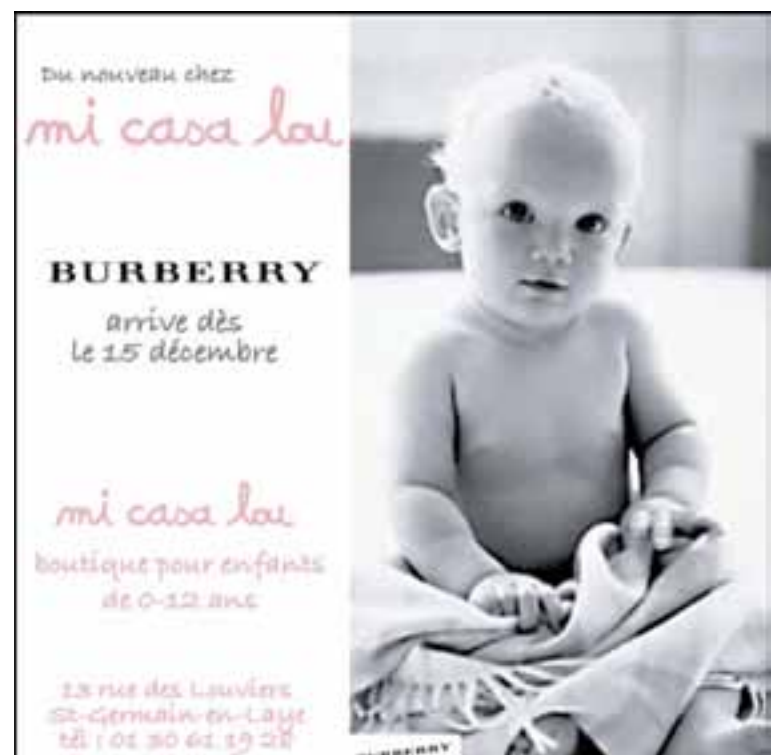
Le bal de clôture du mercredi 5 décembre 2007, avec la participation musicale du groupe "Bal à Céder", attira un public nombreux et enthousiaste. La convivialité et l'harmonie musique/mouvement qui se dégagent de ces danses séduisent tous les âges.

Madame Pigeyre, présidente de l'Association, tient à remercier la direction de l'IUFM qui, accueille les activités de l'Association dans ses locaux et permet aux participants, souvent enseignants, de découvrir et d'approfondir les aspects culturels et historiques de la danse traditionnelle.

Contact : 01 39 73 76 06



Photo de Michelle Honquert, artiste photographe



A l'ouest de Saint-Germain-en-Laye

Un projet global pour faire sauter les bouchons

S'ils gênent actuellement la circulation de transit, les travaux du nouvel échangeur de Chambourcy, sur l'A14, et de l'élargissement de la RN 13 à 2 x 2 voies vont permettre d'ici à quelques mois de fluidifier le trafic à la sortie ouest de Saint-Germain-en-Laye.

Aux heures de pointe, la circulation (de 20 à 25000 véhicules par jour !) est fortement ralentie, voire complètement saturée sur la RN13. Il est difficile d'atteindre le carrefour des Migneaux, seul point d'entrée à l'A14.

Et il faut aller jusqu'à Orgeval pour prendre la direction de la Normandie via l'A14. Heureusement, début 2009, la situation va changer.

Un échangeur vers Paris et la province

Conçu pour ouvrir aux habitants de notre ville et de sa région un accès direct à l'A14, pour rejoindre Paris ou la province (via l'A13) et raccourcir ainsi leur temps de parcours quotidien, l'échangeur complet de Chambourcy sera livré au début 2009 par la Société des Autoroutes Paris - Normandie (SAPN).

Pour cette société qui est concessionnaire de l'A13 et de l'A14, les travaux représentent un investissement de 35 millions d'euros HT.

Depuis le printemps dernier et les phases préparatoires (balisage de l'A14 sur trois kilomètres entre Chambourcy et l'entrée du tunnel qui conduit à Paris, déviation des réseaux d'électricité, de fibre optique et d'eau), les 150 personnes mobilisées sur le chantier (500 en comptant les sous-traitants) ont parcouru beaucoup de chemin.

Une fois les terrassements terminés (ils ont concerné quelque 32 000 m³ de terre !), les équipes du chantier ont commencé la construction du giratoire qui enjambe l'A14.

La première étape a constitué à



Les véhicules (légers) venant de Saint-Germain par la RN13 pourront accéder directement à la bretelle de raccordement à l'échangeur de l'A14 grâce au souterrain creusé aux abords du carrefour du Chemin-Neuf.

Une bretelle de raccordement

Le programme qui a débuté comprend aussi le raccordement de l'échangeur à la RN 13 au car-

refour du Chemin-Neuf par une bretelle de raccordement à deux fois deux voies, dont la construction avance elle aussi. Il est d'ailleurs déjà possible d'en voir le futur tracé puisque les travaux de terrassement sont bien avancés. Grâce à un passage souterrain, les véhicules légers pourront facilement accéder à la bretelle depuis la RN 13 et inversement.

"Nos équipes aménagent actuellement une chaussée provisoire pour dévier le trafic sur plusieurs dizaines de mètres alors que le creusement du souterrain sous le giratoire du carrefour du Chemin-Neuf va commencer", précise Christophe Boutin. Afin de minimiser la gêne occasionnée, la SAPN mène le chantier sans interruption de circulation, en semaine et uniquement de jour.

Tous ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet global d'aménagement du réseau routier local, entre Orgeval et Saint-

Germain, qui a vu ces dernières années son trafic augmenter sensiblement.

La RN13 à deux fois deux voies

Pendant indispensable à l'ouverture de l'échangeur pour absorber le trafic supplémentaire, l'élargissement de la RN 13 à 2 x 2 voies sur la traversée du site de la plaine de la Jonction jusqu'au carrefour du Bel-Air, à Saint-Germain, sera réalisé sous la maîtrise d'œuvre de la Direction Interdépartementale des Routes d'Ile-de-France (DIRIF) et co-financée par l'État et la SAPN à hauteur de 3 millions d'euros chacun.

"La plaine de la Jonction, qui s'étend du carrefour du Chemin-Neuf jusqu'à l'entrée de Saint-Germain, étant un site classé, l'aménagement à 2x2 voies se fera dans les emprises existantes en suivant le profil actuel de la chaussée", souligne la DIRIF.

"Pour tenir compte des recom-



La rue Péroire, qui va passer à double sens, sera accessible depuis la RN13 en venant de Chambourcy grâce au rond point aménagé aux abords du carrefour Ford.

mandations de la commission départementale des sites et préserver cet espace agricole ouvert, les arbustes, les taillis et les candélabres seront supprimés".

L'aménagement de la RN13 étant aussi un enjeu de sécurité routière, la vitesse y sera limitée à 70 km/h et à 45 km/h (dans sa partie urbaine).

Sécurité routière

"La mise en place d'un séparateur central réduira nettement les risques d'accident en supprimant les 'tours à gauche', qui peuvent être à l'origine de chocs frontaux".

Ainsi, l'accès direct à la rue Claude-Chappe en venant de Chambourcy sera supprimé. Pour la rejoindre, vous emprunterez la rue Péroire (sa partie comprise entre la RN13 et la rue Claude-Chappe va passer à double sens, comme d'ailleurs tout le reste de cette rue) à

partir du carrefour de Ford qui sera transformé en giratoire. Un aménagement paysager garantira son intégration dans l'environnement.

De même, le "tourne à gauche" pour rejoindre la rue du Fer à cheval en venant de Saint-Germain sera sécurisé par un feu tricolore.

Pour les piétons, les traversées de la RN13 se feront sur des passages protégés par des feux tricolores au niveau du Carrefour des Princesses et de la rue Claude-Chappe, et par des passages sécurisés (dotés d'un îlot "refuge" au centre de la chaussée) à la hauteur du giratoire de Ford.

Circulations douces

Pour que chacun se déplace en toute sécurité et pour garantir une meilleure collaboration entre piétons, cyclistes et automobilistes, des trottoirs, une piste cyclable bi-

directionnelle et des zones piétons-vélos seront mis en place dans le cadre du réaménagement.

"Dans la partie urbaine de la RN13 (de la rue du Fer à cheval jusqu'au carrefour du Bel-Air), ces espaces réservés seront séparés de la RN13 par des 'trames vertes' (des allées d'arbres) qui valoriseront l'entrée de ville".

"Dans la Plaine de la Jonction, la couleur des matériaux de revêtement de la piste mixte, piétons/cyclistes, sera choisie en harmonie avec le milieu naturel environnant. Le projet a reçu l'agrément de la Commission des Sites".

La modification du carrefour du Bel-Air sera prise en compte ultérieurement au titre du réaménagement de la RN184, dont la mise en sécurité fait l'objet d'une première phase de travaux (lire ci-contre).

Des aménagements pour la sécurité sur la RN184

Lundi 21 janvier, Rollon Mouchel-Blaissot, sous-préfet de Saint-Germain, a annoncé que la Direction Interdépartementale des Routes d'Ile-de-France allait renforcer la sécurité des automobilistes qui circulent sur la RN184 (qui relie Saint-Germain à Conflans-Sainte-Honorine) grâce à plusieurs aménagements :

- reprise des revêtements des carrefours avec les RD 190, 284, 308 et 203 (été 2008) et de la chaussée à la hauteur de l'étang du Corra ;
- refonte du marquage au sol sur la totalité de la RN184 (début 2008 sous réserve de condition météorologiques favorables) ;
- mise en place de balisettes (2^e trimestre 2008) pour renforcer la signalisation de rabattement de 2 voies à 1 voie après l'étang du

Corra (sens Conflans-Sainte-Honorine / Saint-Germain-en-Laye).

Des aménagements déjà en cours

Parmi les aménagements annoncés, plusieurs sont déjà en cours et devraient être achevés au cours du mois de février :

- mise en place d'îlots centraux et de plots réfléchissants, refonte de la signalisation horizontale entre le carrefour de la Croix de Noailles et le Foyer du Grand Cormier ;
- modification de l'îlot central pour supprimer le tourne à gauche vers Conflans-Sainte-Honorine en sortant de la route de Bret ;
- modification de l'îlot central pour faciliter le tourne à gauche vers Saint-Germain en sortant de la Croix Saint-Simon.



Sur la RN 184, la mise en place d'îlots centraux et de plots réfléchissants, et la refonte de la signalisation horizontale entre le carrefour de la Croix de Noailles et le Foyer du Grand Cormier sont déjà en cours.

Visitez le chantier du nouvel échangeur

À partir du 2 février, un espace d'information accueillera le public tous les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 14 h à 18 h. Des visites de chantier, par petits groupes, seront également possibles sur réservation. (20, route de Mantes - 78240 Chambourcy). Pour vous renseigner et visiter le chantier, vous pouvez aussi vous connecter à internet sur le site :

www.sapn.fr/travA14
Contact : 04 76 38 24 39.



Sur la RN13, la SAPN aménage actuellement une chaussée provisoire pour dévier le trafic sur plusieurs dizaines de mètres aux abords du carrefour du Chemin-Neuf, où le souterrain à la bretelle d'accès à l'échangeur de l'A14 sera creusé.

Championnat de Ligue 1

Le bon mois de janvier du PSG

En signant quatre victoires lors de ses six derniers matches, le Paris Saint-Germain vient de réaliser sa meilleure série depuis le début de saison. Actuellement 12^e de la Ligue 1, le club d'Alain Cayzac est par ailleurs toujours en course en Coupe de France et en Coupe de la Ligue.

En ramenant, samedi 26 janvier, le point du match nul de Lille (0-0), le Paris Saint-Germain a confirmé qu'il savait voyager. À ce jour, les hommes de Paul Le Guen seraient en Ligue des champions si l'on ne prenait en compte que les résultats obtenus à l'extérieur. *"La boutade prête à sourire, mais elle est exacte"*, reconnaît le président Cayzac.

Au classement des matches disputés à l'extérieur, le club de la cité royale occuperait la deuxième place. Pour les rencontres jouées à domicile, en revanche, il a fallu attendre le début d'année contre Lens (battue 3 à 0 le 13 janvier dans un Parc des Princes retrouvé, avec deux buts d'Amara Diané) pour que le club débloque enfin son compteur.

"La confiance revient peu à peu. Elle passe par le travail et la concentration", souligne Jérôme Rothen, qui n'est pas étranger à ce

rebond du Paris Saint-Germain.

3-0, c'est aussi le score que les Saint-Germanoï ont affiché lors de leur match face à Metz le 23 janvier, avec, au passage un nouveau but d'Amara Diané. L'ancien Strasbourgeois a donc marqué cinq buts en trois matches (le 16 janvier face à Valenciennes en Coupe de la Ligue, il a également trouvé deux fois le chemin des filets).

En attendant Le Mans samedi 9 février

Seule ombre au tableau des matches récents, la défaite 1-0 face à Lorient. *"Un match timoré"*, selon Paul Le Guen. Ce revers montre que le Paris Saint-Germain ne peut se contenter *"d'à peu près"* lors de ses voyages loin de ses bases.

La semaine prochaine, le 9 février, c'est Le Mans (8^e au classement de la Ligue 1) qui rendra visite au Paris Saint-Germain. Attention à cette équipe étonnante qui vient encore de jouer un mauvais tour à Monaco (1-0).

Aujourd'hui 12^e, le PSG pourrait repasser parmi les dix premiers du classement en cas de victoire. De quoi s'offrir un printemps plein d'espoir après une bonne fin d'hiver...



Face à Lille, le samedi 26 janvier, les Saint-Germanoï ont réussi à décrocher le point du match nul (0-0).

Et maintenant les Coupes

Le samedi 2 février, le Paris Saint-Germain ouvrira une parenthèse dans le championnat de Ligue 1 en disputant les 16^{es} de finale de la Coupe de France. Et tout autre résultat qu'une victoire sonnerait très mal aux oreilles des supporters du club. Il faut dire que le PSG se déplace au Poirée-sur-Vie (Vendée), chez l'un des "cendrillons" de la compétition qui évolue en CFA2.

Dans l'autre Coupe, celle de la Ligue, les matches sont déjà bien avancés. Après sa "ballade" contre Valenciennes en quarts de finale (4-0), le Paris Saint-Germain aura l'honneur de recevoir sur sa pelouse l'AJ Auxerre le 26 février prochain avec, à la clé une qualification au Stade de France pour la finale de l'épreuve.



Les 2 et 26 février prochains, tous les supporters du PSG espèrent voir Pauleta, ou un autre saint-germanoï, lever les bras en signe de victoire.

Vous aussi...

Misez sur la vente!

Journée portes ouvertes
13 février 2008
14h - 17h

9 formations en alternance gratuites et rémunérées

BEP en 1 ou 2 ans • Vente, action marchande	BTS • Négociation et Relation Client • Management des Unités Commerciales • Professions Immobilières • Commerce International	OU DUT en partenariat avec l'IUT de Mantes, en alternance pour la deuxième année
BAC • Commerce • Vente • Services		

78100 St Germain-en-laye - RER A - Tél.: 01 39 04 27 78

www.itevec.com

MLSGP Rugby Yvelines

Invaincu après douze matches !

Auteur d'un sans faute durant la première partie de la saison (neuf victoires et un match nul), Le Maisons-Laffite-Saint-Germain-Poissy Rugby Club, qui évolue en Fédérale 3, l'a encore emporté face à Roubaix (34-0), le dimanche 20 janvier, et face à

Armentières (10-3) le dimanche 27 janvier. Ces nouveaux succès confortent sa place de leader de la poule 3. S'il parvient à maintenir ce rythme et à conserver la première place du classement jusqu'à la fin de la saison, le club accédera directement à la Fédérale 2.

Hockey sur gazon

Ultime préparation avant le tournoi pré-olympique

L'équipe de France masculine de hockey sur gazon est arrivée à Perth, en Australie, le 12 janvier pour préparer le tournoi d'Auckland (Nouvelle-Zélande) qu'elle disputera du 2 au 10 février pour se qualifier pour les Jeux Olympiques de Pékin.

Les tricolores se sont rendus ainsi du 12 au 20 janvier à Perth puis à Canberra du 20 au 26. Ils ont achevé leur préparation en Nouvelle-Zélande, où ils ont affronté les Etats-Unis le 29 janvier. Rendez-vous dans *Le Journal de Saint-Germain* du 15 février pour connaître les résultats des Bleus qui comptent dix joueurs Saint-Germanois dans leurs rangs.

Sans ses dix internationaux, l'équi-

pe première du Saint-Germain Hockey-Club (SGHC) a débuté le championnat de France Elite en salle, à Valenciennes, les 12 et 13 janvier, par une victoire et deux défaites. Les 26 et 27 janvier, à Cambrai, elle a essuyé trois nouvelles défaites face à Valenciennes (6-4), Montrouge (7-10) et Cambrai (9-2).

De leurs côtés, les féminines ont elles aussi entamé la saison en salle. À Villeneuve-Loubet, les 26 et 27 janvier, elles viennent de dominer le Stade Français (8-2) et Villeneuve-Loubet (4-1) mais se sont inclinées contre Cambrai (7-3). Elles occupent la 4^e place du classement avant les prochains matches des 9 et 10 février.

Du sport pendant les vacances

Les prochains stages de découverte sportive, qui sont organisés par la Ville de Saint-Germain et sont ouverts aux jeunes Saint-Germanois des classes de CE 2, CM 1 et CM 2 se dérouleront du **lundi 25 au vendredi 29 février et du lundi 3 au vendredi 7 mars**.

Les disciplines proposées, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sont nombreuses (capoeira, hockey, ultimate, basket, tir à l'arc, tennis de table). Pour s'inscrire, les enfants doivent se présenter au gymnase du Cossec (16, boulevard de la Paix), le samedi 16 février, de 9 h à 12 h, le mardi 19 février, de 18 h à 20 h, et le mercredi 20 février, de 9 h à 12 h.

Se munir d'un justificatif de domicile, d'un certificat médical datant, au plus tard, de septembre 2007, et d'un bulletin d'inscription dûment rempli, qui est disponible dans toutes les écoles publiques et privées de la ville, ainsi qu'au centre administratif. Aucune inscription ne pourra être faite par téléphone, courrier ou fax.

Rens. : service des Sports au 01 30 87 23 67 les mercredis, de 9 h à 12 h.



La Table Saint Germain

Spécialités Chinoises & Thaïlandaises




Menu du Nouvel An Chinois 32€

Venez fêter avec nous
le Nouvel An Chinois
le 7 février 2008

6, rue des Joueries (derrière le cinéma) Tél. 01 34 51 78 11
78100 St-Germain-en-Laye Fax 01 30 87 01 05

À la salle Jacques-Tati

Le talent récompensé

Samedi 9 février, à 16 h, à la salle Jacques-Tati (12 bis, rue Danès-de-Montardat), en présence de Micheline Canavy, Kozué Kobayashi recevra le prix Canavy, qui distingue chaque année un élève particulièrement méritant du Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy. La pianiste japonaise donnera à cette occasion un récital (Ravel, Mozart). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**Créer des liens
par la musique**

Jeudi 14 février, à 20h45, à la salle Jacques-Tati, l'association

L'Après présente une soirée *Entre les Mondes* avec un ciné-concert *Les Aventures du prince Ahmed* (un film d'animation de 1926) auquel participera le *Melonious Quartet* (un quatuor de mandolines modernes). Le spectacle sera suivi d'un échange avec les musiciens.

Ouvrir à la différence, déstigmatiser le handicap ou la déviance, et créer de vrais liens de proximité entre patients, familles, soignants et intervenants concernés par la souffrance psychique sont les objectifs de l'association.

Réservation au 06 85 23 27 33 (participation 10 ou 5 euros).

À l'Office de tourisme

Madame de Montespan et Voltaire

Les prochaines conférences-projection proposées par l'Office municipal de Tourisme (38, rue Au Pain) auront lieu :

Le **samedi 2 février**, à 14h30. Baptisée *La faveur de la Montespan*, elle permettra au public de savoir "trois siècles après sa disparition, ce

qu'il reste à Saint-Germain-en-Laye de cette brillante favorite du Roi-Soleil" (par Pascale Florin).

Le **samedi 9 février**, à 14h30, l'Office de tourisme vous donne cette fois rendez-vous avec *Voltaire, l'apothéose* (par Hubert Charron).

À l'Espace Paul et André Vera

L'enjeu et l'évolution de l'utilisation du nucléaire

Jusqu'au 4 février, l'Espace Paul et André Vera (2, rue Henri IV) accueille une exposition sur le thème *Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle*. Cette manifestation itinérante conçue et réalisée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), propose aux visiteurs de tous âges de s'informer sur les enjeux et les évolutions de l'utilisation du nucléaire, et plus généralement des rayonnements ionisants en France.

L'exposition est assortie de différentes conférences faisant intervenir des experts de l'IRSN et

des inspecteurs de l'ASN :

- **Vendredi 1^{er} février, à 18 h** : *La surveillance de la radioactivité dans l'environnement*, par Christophe Debayle, responsable de l'unité de mesure et de télésurveillance de l'environnement (IRNS) ;

- **Vendredi 8 février, à 18 h** : *Sûreté du réacteur Pressurisé Européen*, par Jean-Michel Evrard, chef du projet EPR à la Direction de la sûreté des réacteurs.

Attention : ces conférences auront lieu à l'auditorium de la bibliothèque multimédia (3, rue Henri IV).

Contact : 06 08 75 54 98.



Jusqu'au 4 février, l'exposition *Nucléaire et société : de la connaissance au contrôle* propose aux visiteurs de s'informer sur les enjeux et les évolutions de l'utilisation du nucléaire.

Un virtuose italien

La saison musicale 2007-2008 du musée Claude-Debussy se poursuivra le **samedi 16 février**, à 17 h, avec un concert du pianiste Olaf John Laneri qui interprétera des œuvres de Ludwig van Beethoven (*Sonate n°32 en do mineur, opus 111*), Claude Debussy (*Préludes pour piano*) et Franz Liszt (*Première année de pèlerinage : la Suisse*). Tarif : 13,5 €. Contact : 01 34 51 05 12.

Saïtkoulov à Gaveau

Jeudi 14 février, à 20h30, Roustem Saïtkoulov présentera l'intégrale des *Études et des Préludes* de Chopin à la salle Gaveau (45, rue de la Boétie, à Paris).

Réservation : 01 49 53 05 07.

Les virtuoses de demain

Au mois de février, les auditions interprétées dans l'auditorium Maurice Ravel par les élèves du Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy (3, rue Maréchal-Joffre) auront lieu à 18 h 30 les :

- **vendredi 8 février** : classe de violon de Suzanne Marie,

- **lundi 11 février et mardi 12 février** : classe de piano de Monique Molinaro,

- **jeudi 14 février** : audition pluridisciplinaire,

- **lundi 18 février** : classe de piano d'Hélène de Sainte-Preuve,

- **jeudi 21 février** : classe de piano de Cédric Boyer.

L'entrée libre dans la limite des places disponibles.

Contact : 01 34 51 97 28.

Les sélections des antiquaires

Du 14 au 17 février, de 10 h à 19 h, l'Espace Paul et André Vera accueillera le Salon des Antiquaires. Dix antiquaires de Saint-Germain et de sa région proposeront au cours de ces quatre jours des meubles, des porcelaines, des tableaux, des gravures, objets de curiosité ou de collection, qu'ils ont sélectionné pour vous. Des huiles sur toile du peintre Saint-Germanois Philippe Ancellin seront aussi présentées. Entrée libre.

La musique de Jean Langlais

Mardi 12 février, en clôture du centenaire de la naissance de Jean Langlais, l'église Saint-Germain rendra hommage, avec Marie-Claire Alain, à cet organiste et compositeur avec un concert qui sera interprété par le Chœur d'hommes de l'armée française, le Quatuor Rembrandt.

Réservation : 01 34 51 12 70.

L'illusion

Café-Philo se tient désormais chez Paul (65, rue de Pologne), le deuxième dimanche de chaque mois, à 10h. Entrée libre contre une consommation. Le 10 février : "L'illusion".

Au théâtre Alexandre-Dumas

La cruauté de l'amour

Les moines de Shaolin, héritiers de la tradition du monastère du même nom, au cœur de la province du Henan, sur le mont Song, l'une des cinq montagnes sacrées de la Chine, seront présents sur la scène du théâtre Alexandre-Dumas le **samedi 9 février, à 20h45**.

• Spectacle visuel par les célèbres clowns du *Licedei* (six jeunes d'à peine 30 ans qui ont pris le relais des "anciens"), *Semiankyi* nous plonge dans la vie quotidienne d'une famille déjantée vivant avec sa nostalgie, ses difficultés au quotidien mais aussi son sens de la fête (le **vendredi 15 février, à 20h45**).

• **Dimanche 17 février, à 16 h**, au théâtre Alexandre-Dumas, les élèves des classes à horaires aménagés (Cham) et la maîtrise du Conservatoire à rayonnement départemental Claude Debussy (cent enfants), qui seront accompagnés par l'orchestre national d'Ile-de-France, donneront un concert Stravinsky.

Au programme : *Renard et Pulcinella*. *Renard* (1916) est une œuvre courte et ludique, inspirée des récits centrés sur la ruse et la cruauté du personnage central, dont le fameux *Roman de Renart*.

Pulcinella (1919-1920) est à l'origine un ballet, sur lequel est fondée

deux ans plus tard une suite d'orchestre. Stravinsky s'inspire cette fois de personnages de la *Commedia dell'arte*, et surtout du style musical du XVIII^e siècle.

• Issus des danses de rue nord-américaines, *Le Balé de Rua* ("ballet de la Rue") est un spectacle de danses et de percussions du Brésil. Le langage de ses interprètes se nourrit également de leurs racines africaines et de leur quotidien, la plupart d'entre eux ayant vécu de petits métiers dans les favelas (**mardi 19 février, à 20 h 45**).

• Perdican, Camille, Rosette... Dans *On ne badine pas avec l'amour*... (Musset), le Baron pensait maîtriser un heureux mariage en faisant coïncider le retour de son fils Perdican avec celui de sa cousine Camille : les deux anciens enfants, anciens amoureux, feraient aujourd'hui de parfaits jeunes amants.

Les deux jeunes gens sauront-ils découvrir à temps qu'ils s'aiment ? Et dans leurs jeux cruels, que feront-ils de Rosette ? (**jeudi 21 février, à 20h30 et vendredi 22 février, à 14h30**).

La musique classique revisitée

Comment transformer des airs célèbres de musique classique en chansons ? Les trois musiciens qui constituent la *Famille Maestro*, passionnés de musique classique, ont la réponse. Détournant avec beaucoup d'humour et de virtuosité les plus grands airs de musique classique, ils proposent une véritable initiation à la musique classique, illustrée par des histoires drôles (à partir de 5 ans, le **vendredi 8 février à 10h, 14h30 et 20h30**).

Au Manège-Royal

Carmen en concert

Samedi 9 février, à 20h45 au Manège Royal, le chœur Plein Chant de Saint-Germain, la chorale d'enfants Rossignol de Marie-Hélène Kissel-Bouhay (Conservatoire à rayonnement départemental Claude Debussy) et le chœur de l'orchestre de chambre d'Étampes présenteront *Carmen* de Georges Bizet en version de concert.

Ils seront accompagnés par l'ensemble orchestral *Le Concert Européen* dirigé par Rodolphe Gibert, et entourés par quatre chanteurs professionnels : Isabelle Sengès (*Carmen*), Jean Goyetche (*Don José*), Catherine Manandaza (*Micaëla*) et Florian Westpha (*Escamillo* et *Morales*).

Les billets peuvent être achetés à la Maison des Associations (3, rue de la République – 01 39 73 73 73) ainsi qu'à l'Univers du livre (1, rue de Pologne).

Prix des places : 20 et 23 euros. Tarif réduit (chômeurs, étudiants) : 15 euros.

En introduction à cette représentation, le musicologue Jean-Michel Latscha fera une conférence autour de *Carmen* le samedi 2 février à 17 h sur le thème "du scandale au triomphe du plus populaire des opéras français" à l'auditorium du conservatoire de musique à rayonnement départemental Claude Debussy (3, rue Maréchal Joffre). Entrée libre.

Histoire de Saint-Germain

Le château royal vitrine de l'archéologie française

Pour comprendre l'histoire du château de Saint-Germain-en-Laye et du musée qu'il abrite (le musée d'Archéologie nationale), la Réunion des Musées Nationaux a édité un ouvrage baptisé *Du château royal au musée d'Archéologie nationale*. Relatant les grandes heures de la résidence royale, ainsi que des anecdotes qui ont émaillé son histoire, il rappelle notamment que le château fut "menacé de destruction" au XIX^e siècle. "Il fut sauvé par Napoléon III qui, de 1862 à 1867, le fit transformer en musée des Antiquités celtiques et gallo-romaines". Ce livre (20 euros) est disponible à la librairie du musée

(place Charles-de-Gaulle).
Contact : 01 39 10 13 00.



La magie des marionnettes

Du **1^{er} février au 31 mars**, la bibliothèque multimédia (Jardin des Arts) accueille Festivoix, un festival de lecture à haute voix qui est organisé par Inter média 78, l'Association des Bibliothèques des Yvelines.

Réservation vivement conseillée (auditorium de la bibliothèque).

Contact : 01 70 46 40 00.

Le 2 février, à 10 h 30, dans le cadre de la programmation Jeune Public, la bibliothèque propose *Éléphant et Girafe*, un spectacle de marionnettes d'Aurore Boisseau.

Dans cette aventure qui balaye tous les préjugés, comédiens et marionnettes jouent en toute complicité. Ce spectacle sera également proposé à la bibliothèque George-Sand (01 70 46 40 09) le **9 février** à 10 h 30. Entrée libre, réservation conseillée.

Vivez à la Cour des rois

Samedi 9 février à partir de 9 h, dans la salle des conférences du musée d'Archéologie nationale, *Les Amis du Vieux Saint-Germain* organisent un colloque sur le thème "La vie de Cour dans les châteaux royaux de Saint-Germain-en-Laye d'Henri II à Henri IV (1547-1610)".

Tarifs : 15 et 10 € – Réservation conseillée au 01 39 73 73 73. Pour retrouver l'intégralité du programme de cette journée, consultez *Le Journal de Saint-Germain* sorti le 18 janvier (n°521).

Une journée "historique"

Le traditionnel colloque du patrimoine aura lieu dans la salle multimédia de l'hôtel de ville le **samedi 16 février**, à 14 h.

Organisée par le groupe de travail Patrimoine et Musées, cette 19^e édition sera présidée par Jacques Berlie, maire-adjoint chargé de la Vie culturelle, et animée par Charles-Henri Taufflieb, membre du groupe de travail Patrimoine et Musées.

- De 14 h 10 à 14 h 30 :

Bilan 2001 - 2008 du Groupe de Travail Patrimoine & Musées, Jacques Berlie ;

- Les 30 grands événements de l'histoire de Saint-Germain-en-Laye, Bernard Berdou d'Aas ;

- Lieux de mémoire de Saint-Germain, Denis Marchand.

- De 14 h 30 à 15 h :

La naissance des relations diplomatiques Franco-Américaines-La Mission du Chevalier de Bonvouloir (Julien Achard de Bonvouloir) : ses rencontres avec Benjamin Franklin - liens avec Saint-Germain-en-Laye au XVIII^e (1775-1783), Didier Achard de Bonvouloir.

- De 15 h à 15 h 30 :

Hommage à un Saint-Germainois, André Rondenay, Compagnon de la Libération, René Gatissou, Compagnon de la Libération, et Jacques Berlie.

- De 15 h 30 à 16 h :

Sur le parterre du château de Saint-Germain au XIX^e siècle : deux fêtes de bon aloi : la saint Germain et la saint Louis, Dominique de Bernouis, Michèle Lefébure et Hélène Solignac-Saint-Cernin.

- De 16 h 15 à 16 h 20 :

Présentation succincte des ouvrages, revues et disques, relatifs à Saint-Germain, parus depuis 2007, Charles-Henri Taufflieb.

- De 16 h 20 à 17 h :

Histoire des orgues de l'église Saint Germain : le grand orgue et l'orgue de chœur, Aurélie Decourt.

- De 17 h à 17 h 30 :

Écrivains ayant séjourné à Saint-Germain, Michel Bruley.

- De 17 h 30 à 17 h 35 :

Conclusion, Jacques Berlie. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

À l'Université libre

La caricature au XIX^e siècle

Conférences à la salle Jacques Tati à 14 h15 (12 bis, rue Danès de Montardat).

Vendredi 1^{er} février : Cycle Musique savante et musique populaire au XIX^e siècle en Europe : Le domaine austro-allemand de Schubert à Mahler par Jean-Jacques Velly, Maître de conférences à l'Université de la Sorbonne (Paris IV).

Lundi 4 février : Cycle Nationalisme, Religions et Nationalités : *Papauté, nationalismes et missions de Léon XIII à Jean-Paul II* par Claude Prudhomme, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon II.

Mardi 5 février : Cycle La Recherche fondamentale et ses applications à l'heure de la mondialisation : *Les applications à la Médecine des recherches fondamentales en Physique (imagerie Médicale)* par le docteur Alain Pecking, chef du service de médecine et d'imagerie nucléaire au centre René Huguenin de lutte contre le cancer.

Vendredi 8 février : Cycle Conférences générales : *L'explosion urbaine contemporaine dans le monde arabe* par André Bourgey, Président du Comité Sciences humaines de la Commission française pour l'UNESCO.

Lundi 11 février : Cycle Le Verre "dans tous ses états" : *Le vitrail au XIX^e et XX^e siècles - tradition et modernité* par Chantal Bouchon, conservatrice du Département des Arts graphiques du Musée des

Arts décoratifs.

Mardi 12 février : cycle Musique savante et musique populaire au XIX^e siècle en Europe : Le domaine austro-allemand de Schubert à Mahler par Jean-Jacques Velly, Maître de Conférences à l'Université de la Sorbonne.

Jeudi 14 février : Cycle Formes et variantes de l'humour : *La caricature dans les images au XIX^e siècle en France* par François Kerlouegan, professeur agrégé, Docteur ès-Lettres.

Vendredi 15 février : Cycle Musique savante et musique populaire au XIX^e siècle en Europe : *Pays tchèques : Smetana, Dvorak, Janacek* par Lenka Stranska, Docteur en musique et musicologie.

Lundi 18 février : Cycle Nationalisme, Religions et Nationalités : *Religions et République française, une relation impossible ?* par Olivier Bobineau, professeur de sociologie des religions à l'EHESS et Didier Leschi, chef du bureau des cultes au Ministère de l'Intérieur.

Mardi 19 février : Cycle Les deux Amériques en difficile cohabitation : *Les intégrations latino-américaines, dépendance ou indépendance envers les Etats-Unis ?* par Bernard Bret, Professeur à Lyon III, Jean Moulin.

Le Brésil, entre deux courants, européen et nord-américain par Claude Collin-Delavaud, professeur émérite à l'Université de Paris VIII.

MAISON DES ASSOCIATIONS

3, rue de la République
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél.: 01 39 73 73 73
Site internet : www.mas.asso.fr

OUVERTURE

Lundi de 14h à 18h.
Mercredi de 9h à 12h.
Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 9h30 à 11h30.
(permanence d'un administrateur)

Collectes de sang

Place du Marché-Neuf : **samedi 9 février**, de 10h à 13h30 et de 15h à 18h30.

Contact : 01 39 73 73 73

Croix-Rouge française

L'élection du Conseil de la Délégation locale de la Croix-Rouge française de Saint-Germain et de ses environs aura lieu le mardi 5 février, de 16h à 20h, au bureau situé au 6, rue Lulli.

La participation à cette élection est ouverte à tous les adhérents de la délégation à jour de leur cotisation 2008 de 16 €.

Les candidatures seront remises ou adressées par écrit au Président de la Délégation locale au plus tard une semaine avant la date du scrutin. Elles doivent mentionner le nom, le prénom, la date, le lieu de naissance, la fonction exercée à la Croix-Rouge française et la profession éventuelle.

Contact : 01 39 73 69 09

Prix 2008 des clubs de lecture

Onze clubs de lecture, ce qui représente environ trois cents lecteurs, viennent de désigner les onze ouvrages concourant au 5^e Prix des clubs de lecture de Saint-Germain-en-Laye. Le prix sera remis le 4 juin 2008.

Les livres retenus pour l'édition 2008 sont "Little bighorn" de Jean-Georges Aguer, "Toutes ces vies qu'on abandonne" de Virginie Ollagnier, "La dernière sonate de l'hiver" de Béatrice Wilmos, "L'homme qui marche au bord du monde" de Marie-Hélène Westphalen, "Circuit" de Charly Delwart, "La princesse et le pêcheur" de Minh Tran Huy, "Col de l'ange" de Simonetta Greggio, "Le crocodile rouillé" de Dominique Louise Pelegrin, "Couronnes, boucliers, armures" de Louise Desbrusses, "Milosz ou l'idiot magnifique" de Jaunay Clan, "Le cœur cousu" de Carole Martinez.

Amis du Vieux Saint-Germain

- **mercredi 13 et jeudi 14 février** : Promenade et conférences à Lille et Roubaix.

- **samedi 15 mars** : Conférence de François Boulet, "Le Printemps des Peuples en 1848 de la Seine-et-Oise à la plaine hongroise" en partenariat avec l'association Pour une école hongroise, salle du Musée d'Archéologie nationale, 15h.

- **du mardi 8 avril au vendredi 11 avril**, "Sur la route François 1^{er} en Val de Loire", voyage avec conférences et visites de lieux prestigieux. Au programme : visites des châteaux de Chambord, Blois, Amboise, de Talcy... la pagode de Chanteloup, le château de Saché... Participation aux frais : 490 € par personne + 90 € (chambre individuelle). Clôture des inscriptions le vendredi 25 janvier (date limite due à la réservation des hôtels).

Contact : 01 39 73 73 73

AVF

Les prochains rendez-vous :

- **Mardi 12 février** :

- à 9h30 : visite de l'Usine Peugeot-Citroën à Poissy (sur inscription).

- à 12h30 au centre Saint-Léger : repas inter activités (2 bis, rue Saint-Léger).

- **Mardi 19 février** : de 9h à 10h30 : Café "jeunes femmes" avec un accueil pour les enfants au MAS.

- **Jeudi 10 avril à 21h** : Soirée Théâtre "Mon Père avait raison", pièce de Sacha Guitry au théâtre Edouard VII à Paris. Les inscrip-

tions sont ouvertes.

Venez nous rencontrer :

- Cafés d'accueil et inscriptions les jeudis de 14h à 16h à la Maison des Associations (MAS 3, rue de la République).

- Cafés d'accueil les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 16h à la Soucoupe (16-18 Bd Hector Berlioz).

Nos permanences : cafés d'accueil et inscriptions les jeudis de 14h à 16h à la Maison des Associations (MAS 3, rue de la République).

Cafés d'accueil les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 16h à la Soucoupe (16-18 Bd Hector Berlioz).

Contact : 06 81 48 14 91 ou www.avf-saintgermainenlaye.org.

Deux cultures dans un milieu international

La Section Allemande du Lycée International de Saint-Germain-en-Laye invite les familles germanophones à une réunion d'information sur son enseignement à l'école maternelle et au primaire:

Mercredi 20 février à 14h dans les locaux de l'école primaire, entrée principale au 2 bis, rue du fer à cheval.

Renseignements : 01 34 51 50 06 et www.section-allemande.de.

Association Jonathan Pierres Vivantes

Quel que soit l'âge de cet enfant, l'association *Jonathan Pierres Vivantes* - antenne des Yvelines peut vous aider à vivre cette épreuve et à ne pas rester isolé.

Cette association est animée par des parents bénévoles, eux-mêmes touchés par la perte d'un enfant et formés à l'écoute et à l'accompagnement de personnes en deuil. Son objectif est d'accueillir des parents endeuillés, leur offrir écoute et réconfort et leur permettre d'exprimer leurs sentiments.

Dans les Yvelines, le lieu d'accueil et d'écoute Jonathan Pierres Vivantes se trouve à la Maison de la Famille, 14, rue du Parc de Clagny, à Versailles. Les permanences ont lieu (hors vacances scolaires) : le 1^{er} jeudi du mois de 18h à 20h et le 3^e lundi du mois de

Séjour à la montagne

La Ville organise un séjour en Savoie pour les jeunes de 6 à 11 ans la semaine du 19 au 26 avril 2008. Parmi les activités proposées : parc aventure, randos huskies, soirées jeux...

Les dossiers de pré-inscription seront disponibles au centre administratif (Direction de la vie scoli-

re, bureau P), rue Léon-Désoyer.

Les inscriptions seront ouvertes le lundi 4 février et s'achèveront le mercredi 20 février. Le nombre de places est limité.

La participation aux frais de séjour est calculée en fonction des revenus des parents (carte famille).

Une bourse du Rotary pour les jeunes

Le Rotary de Saint-Germain et des environs aide les jeunes grâce à "Passion Plus", une bourse destinée à donner un coup de pouce à leurs projets.

Le Rotary attribuera à un jeune de 18 à 27 ans, travaillant ou habitant à Saint-Germain ou dans les communes voisines, une bourse pour la réalisation d'un projet en rapport avec une activité à laquelle il s'est déjà consacré avec continuité et succès.

Il peut s'agir d'une activité scientifique, technique, artis-

tique, sportive, artisanale ou autre. Ce projet devra de préférence favoriser une meilleure insertion professionnelle.

Le montant de la bourse sera fonction du projet et pourra s'élever à 2 000 euros. La date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 avril 2008.

Pour obtenir les modalités de participation à ce concours écrire au :

Rotary club, La Forestière, 1, avenue Président-Kennedy, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

14h à 16h ou sur rendez-vous.

Les parents, qui le souhaitent, peuvent aussi rejoindre un "groupe d'entraide et de parole" qui se réunit une fois par mois à l'adresse ci-dessus.

Renseignements : 01 39 56 94 19 ou 01 30 71 08 38.

Session de chant liturgique

Animée par le Père André Gouzes, de l'Abbaye de Sylvanès (Aveyron), cette session de chant liturgique s'adresse aux membres de chorales paroissiales, d'équipes liturgiques et à tous ceux qui aspirent à chanter en église des chants polyphoniques inspirés des différentes traditions musicales du christianisme.

Elle aura lieu à la Paroisse Saint Germain de Saint-Germain-en-Laye le **samedi 16 et dimanche 17 février 2008**, avec le dimanche messe à 11h30 et vêpres à 17h.

Organisées depuis six ans par la Paroisse Saint Germain et l'Abbaye de Sylvanès, les sessions regroupent habituellement plus

d'une centaine de chanteurs.

Contact et inscription (jusqu'au 8 février) : André Vallet au 01 39 73 21 42. ou valletandr@free.fr.

Santé consomm'acteurs

Jeudi 21 février, à 20h30, salle des Arts du MAS (3, rue de la République), conférence de Paule Lemoine sur "L'ostéopathie".

Participation aux frais : adhérents 3 € et non-adhérents 6 €.

Le Cercle de la Licorne

Le mercredi 13 février, de 20h à 22h au siège de la Bibliothèque pour tous, (4, rue de Pontoise), le Cercle de la Licorne qui réunit depuis 14 ans les amateurs de la culture médiévale accueille M^r Michel Zink, Membre de l'Institut et Professeur au collège de France, à la Chaire de littératures de la France médiévale. Michel Zink est écrivain auteur de nombreux ouvrages, et spécialisé dans la poésie du Moyen âge. Il donnera une conférence sur le sujet évoqué dans son dernier ouvrage publié "Nature et poésie au Moyen âge". Entrée libre.

VOISINS

Le Pecq

L'association "Jardiniers de France" organise le dimanche 17 février, à 10h, salle Wilson (6, avenue de la Paix), une conférence sur le thème "les plantes d'intérieur" par Jean-Pierre Foussard, horticulteur.

Entrée gratuite, parking possible dans la cour.

Contact : 01 39 58 36 58

Chambourcy

Le 2 février, à 20h30, la chanteuse de jazz saint-germanoïse Fredrika Stahl se produira à Chambourcy (salle Hubert Yencesse) dans le cadre de la 7^e édition de *Jazz en hiver*.

Réservation au 01 39 22 31 31. Tarifs : 16 euros (réduit 12).

**IL FAUDRAIT ÊTRE AVEUGLE
POUR DÉPENSER PLUS**



→ **les oreillettes auditives ELVA
c'est deux pour le prix d'une !**

Écoute! Écoute!

16^{ème} rue des Coches - St Germain en Laye - 01 30 61 43 30

EXCIM

Osez !

Renforcer son impact - Illuminer sa personnalité
Augmenter sa confiance en soi
Communiquer avec plus d'aisance
Se mettre en valeur et enfin Oser se révéler !



Votre Coach : Katia Ducret 06 83 59 59 14
Centre de formation professionnelle
EXCIM Conseil : 16, rue de la Maison Verte 78100 Saint-Germain-en-Laye
RCS VERSAILLES 492 950 365
contact@excim.fr / Fax : 01 34 51 09 66 / www.excim.fr /

Urbanisme

L'architecte-conseil, un expert à votre service

Didier Fis est le nouvel architecte-conseil de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Architecte DPLG depuis 1986, il a eu l'occasion de travailler en secteur sauvegardé de Nantes à Bordeaux, mais aussi Aix-en-Provence, Pézenas...

Architecte du patrimoine depuis 1997, et adjoint à l'Architecte en chef des Monuments historiques, à Versailles, il a participé activement, depuis 1991, aux nombreux projets de restauration du château, en particulier pour le couvert et sa façade sur jardins.

À Saint-Germain, en collaboration avec Paul Trouilloud, l'Architecte des Bâtiments de France qui veille sur notre secteur sauvegardé, il conseillera les particuliers sur les déclarations de travaux et les permis de construire relevant de celui-ci.

Le secteur sauvegardé de Saint-Germain (plan de sauvegarde et de mise en valeur), qui fêtera bientôt ses 20 ans, s'étend sur 64 hectares, en centre-ville. Créés par la loi dite "loi Malraux" de 1962, ces périmètres permettent de protéger des ensembles urbains



Didier Fis, nouvel architecte-conseil de la Ville. Il interviendra notamment dans le secteur sauvegardé.

qui se distinguent par leurs intérêts historique et patrimonial, mais également par des éléments emblématiques à préserver.

"Le dialogue et l'échange avec la population doivent concourir à une prise de conscience élargie des

enjeux de notre centre historique, sans qu'aucun domaine ne soit minimisé, afin d'en améliorer et d'en pérenniser les attributs. En cela, je suis à la disposition des Saint-Germanoises sur simple rendez-vous" indique Didier Fis, qui guidera également les demandeurs en matière de construction et d'intervention sur le bâti ancien dans toute la commune. Il contribuera à orienter en amont les demandes, en les accompagnant, en suivant la mise en œuvre des autorisations accordées ainsi que la conformité des travaux au vu des déclarations et permis de construire. Le public trouvera aussi auprès de lui des explications sur le Plan

local d'urbanisme (dispositions favorables au développement durable...)

Didier Fis sera également amené à conseiller la Ville sur ses projets d'aménagements urbains.

Contact : 01 30 87 23 40.



Quand la cuisine est le cœur vivant de la maison.

Arclinea

forme et fonction studio
mobiliers contemporains - cuisine
8, cour des syrènes
78 100 Saint Germain en Laye
tél. 01 39 04 01 20
email : forme.et.fonction@cegetel.net

Offres d'emploi

• Famille cherche étudiante (quartier des lycées) pour sorties décole et aide aux devoirs de 2 enfants (CE2 et 6^{ème}) les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16 h 30 à 19 h 15.

**01 39 21 13 68
ou 06 03 86 15 76**

• Restaurant "Le Groj" recherche un(e) serveur(se), un chef de partie. Postes en CDI en coupure. Expérience professionnelle exigée. Véhicule indispensable.

01 39 21 17 13

• Cherche à pratiquer mon anglais en échangeant une à deux heures de conversation par semaine avec une personne anglophone contre heures de français (brésilien ou espagnol) ou rémunération.

06 26 28 11 32

• Recherche assistante maternelle agréée pour garde bébé de 3 mois du lundi au vendredi de 8 h à 17 h et son grand frère (4 ans 1/2) le mercredi après-midi à compter du 15 mars.

**01 34 51 90 06
ou 06 26 06 18 90**

• Quartier IUFM (rue de Turgot), cherchons personne expérimentée, sérieuse et autonome avec références, pour 5 h 30 / semaine de ménage.

06 07 74 02 69

• URGENT - Famille avec nounou expérimentée cherche autre famille avec 1 enfant pour partager la garde de son bébé de 7 mois à partir de mars 2008 (quartier Ursulines / Giraud-Teulon exclusivement).

06 80 74 18 64

• L'INSEE recrute un enquêteur pour ses études auprès des ménages (secteur Argenteuil ou communes aux alentours). CDD le temps de l'enquête, permis B et véhicule indispensable, pas de diplôme exigé. Envoyer CV + lettre de motivation avant le 15 février à l'adresse suivante : INSEE - 8, quai de la Bourse - 76037 Rouen.

• Nous recherchons une personne pour 4 heures de ménage / repassage par semaine. Quartier Prieuré / La Clef.

06 63 02 42 11

Demandes d'emploi

• Jeune femme avec référence cherche heures de ménage, de repassage, tâches ménagères et petites courses.

06 78 14 42 11

• Dame recherche à garder des enfants et à effectuer tâches ménagères (plein temps).

01 39 73 25 59

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et/ou handicapées

Recherche deux infirmières : 1 plein temps et 1 temps partiel (80%).

Missions :

- prise en charge des patients,
- encadrement des aide-soignantes,
- participation ponctuelle aux soins,
- rémunération : statut de la fonction publique territoriale,
- possibilité de détachement ou de mutation.

Diplôme d'État et permis de conduire exigés.

Horaires attrayants.

Contact : S.I.M.A.D.

131/135 boulevard Carnot
78 110 Le Vésinet
Tél. : 01.34.51.19.40

• Jeune femme cherche heures de ménage ou de repassage les mercredis et samedis, ainsi que garde d'enfants pendant les vacances.

**01 30 61 02 58
ou 06 18 62 41 73**

• Assistante maternelle, au domicile des parents, cherche enfants à garder. Disponible de suite et bilingue français/anglais.

01 34 51 27 80

• Jeune femme cherche garde d'enfants le mercredi, heures de ménage, repassage, aides aux personnes âgées.

**01 74 13 77 07
ou 06 18 51 30 96**

• Maman, actuellement à la maison pour s'occuper de sa petite fille de 15 mois, souhaite garder un bout de chou à son domicile. Quartier Bel-Air.

**01 34 51 89 97
ou 06 15 45 90 04**

• Dame, expérimentée, propose ses services comme dame de compagnie (conversation, lecture,...).

06 68 26 96 00

• Dame, très sérieuse, recherche garde d'enfants ou personne âgée ou garde malade, à plein temps. Possibilité de loger sur place.

06 07 99 97 18

• Cherche à garder enfant le lundi et vendredi.

06 67 52 80 43

• Dame recherche heures de ménage et de repassage.

01 39 73 25 59

• Donne cours de math et physique jusqu'au niveau Terminale.

06 32 59 40 01



M^r et M^{me} NGUYEN (~~M^r~~ ~~M^{me}~~) sont heureux de vous accueillir dans leur nouveau restaurant

Spécialités Vietnamiennes

1, place de Mareil - 78100 Saint-Germain-en-Laye - Tél. : 01 34 51 42 09

Fermé Dimanche et Lundi midi

Nouveaux commerces

Bien gérer son patrimoine

Avenir & Patrimoine est une société de gestion de patrimoine totalement indépendante et spécialisée dans la gestion du patrimoine privé et professionnel des particuliers, des professions libérales et des chefs d'entreprises.

Ses domaines de compétence vont de l'optimisation des revenus, à la préparation de la retraite en passant par les problématiques du droit de la famille. Elle entretient des relations durables avec ses clients et partenaires en basant son développement sur la confiance et les compétences.

Contact : 06 64 15 16 45.

La restauration de la barge de la Liberté se poursuit

L'association Challenge LCVP (Landing Craft Vehicle Personnel) Higgins Boat, qui souhaite rendre son état d'origine à la barge PA30-4, l'une des mille cinq cents que les Américains ont utilisées pour débarquer en Normandie le 6 juin 1944, vient de franchir plusieurs étapes dans la restauration de cette embarcation.

L'installation électrique est achevée et le moteur, dont les tests sont concluants, peut donc être commandé depuis le poste de pilotage.

Surtout, après plus de trois ans de travaux, la barge vient de recevoir son certificat en "navigation" délivré par les Affaires Maritimes/Centre de Sécurité des Navires de Rouen.

"Cette étape ouvre de nouvelles perspectives. A commencer par la mise à flot de la barge prévue à partir d'avril prochain, qui sera suivie par la poursuite des essais en navigation sur la Seine, en attendant notre participation à l'Armada de Rouen (du 05 au 14 juillet 2008)", s'est félicité Hugues Eliard, le fondateur de l'association Challenge LCVP (Landing Craft Vehicle Personnel) Higgins Boat.

Contact : 06 86 88 49 51 ou www.challengelcvp.com

La Maison de poupée (miniatures)

Le royaume de l'imagination



Souvent transmises d'une génération à l'autre, les maisons de poupées font le bonheur des petites filles et de leur maman. *La Maison de poupée* propose justement une série de modèles à l'échelle 1/12^e. Vous trouverez aussi des centaines d'objets finement ciselés dans le bois qui vont du mobilier, de collection (Louis XVI, Empire, Louis-Philippe...) ou non, aux accessoires (fleurs, assiettes...). Le tricot devenant un loisir "tendance", la boutique propose de la laine Pingouin. Si vous cherchez un cadeau original, vous pourrez aussi vous tourner vers des automates. Du mardi au samedi, de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

15, rue André-Bonnenfant – Tél. : 01 39 21 04 04.

Liber'net (dépannage/formation informatique)

L'informatique facile



Société de dépannage et formation informatique, *Liber'net* vous fera oublier vos appréhensions de l'informatique avec un langage simple. En cas de problème, vous pouvez lui téléphoner pour un diagnostic rapide ou amener le matériel défilant au magasin. L'atelier, situé dans le magasin, permet d'effectuer rapidement les réparations et les installations dont vous avez besoin. *Liber'net* propose aussi des formations à domicile pour vous familiariser avec l'informatique et vous former sur votre propre ordinateur. Du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Intervention à domicile 7 jours 7 de 8 h à 20 h.

69, avenue Maréchal-Foch – Tél. : 01 30 61 45 18.

Le Jardin du temps (institut de beauté)

Bien-être et beauté



Depuis septembre dernier, Thaina s'appelle *Le Jardin du temps*. C'est un espace dédié au bien-être et à la beauté. Edwige et Patricia vous y accueillent dans un cadre chaleureux, intimiste, apaisant et dépayssant pour des soins "cocooning" exclusifs. Vous y retrouverez les différents massages de bien-être Thaina (ayurvédique, taoïste, réflexologie...), les soins visage et corps ethniques Sundari et VitaMan, les soins Carita, en exclusivité à Saint-Germain, les épilations aux cires de cacao, la manucure et des bons-cadeaux. Ouverture du mardi au vendredi, de 10 h à 19 h. Le samedi, de 10 h à 18 h.

25, rue de Poissy – Tél. : 01 39 21 16 04.

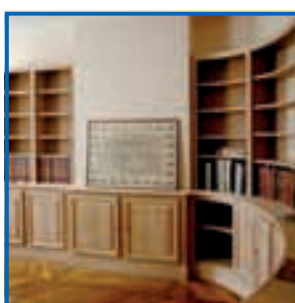
Fujita (restaurant asiatique)

Saveurs orientales



Vous hésitez entre la gastronomie chinoise, thaïlandaise, coréenne et japonaise ? Chez *Fujita*, qui compte 165 couverts, vous aurez le choix entre toutes ces cuisines. Vous pourrez ainsi savourer des sushis, sashimis, yakitoris et des makis (Japon) aussi bien que des raviolis, des fondues et des barbecues (Corée) que des nems, des rouleaux de printemps... (Chine). *Fujita* offre une réduction de 10 % sur les plats à emporter et livre gratuitement à domicile ou au bureau à partir de 25 euros d'achats. Jardin privatif pour les fumeurs. Ouverture 7 jours sur 7, de 11 h 45 à 15 h et de 18 h 15 à 23 h.

19, rue de la République – Tél. : 01 39 73 09 72.



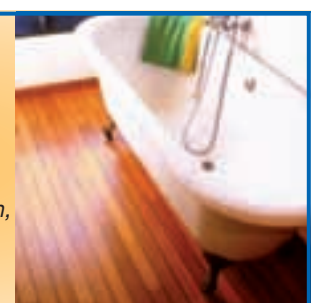
• **MAGASINS EXPO** •
28, rue de Paris
78100 St-Germain-en-Laye
☎ 01 34 51 75 92
23, rue de la Paroisse
78000 Versailles
• **ATELIER** •
26, rue Tabuteau
à l'angle de la rue Fourny
78530 Buc

**MENUISERIE
CHRISTAL**

BOIS • PVC • ALU

www.menuiserie-christal.com

• **Menuiserie** : fabrication et pose.
• **Porte et fenêtre** : bois - PVC - alu.
• **Double fenêtre** : isolation.
• **Agencement** : agencement de salle de bains, agencement de combles aménageables, placards, bibliothèques, escaliers sur mesure.
• **Parquet** : collé, flottant, traditionnel, restauration, ponçage et vitrification.
• **Serrurerie** : porte blindée, porte de cave, persienne, grille.



Mariages

Par Fabrice Ravel, conseiller municipal



Maud Cohen et Fabien Mahaux,
le samedi 26 janvier.

Par Xavier Lebray, conseiller municipal



Marie-Eve Farah et Vincent Lebray,
le samedi 26 janvier.

Par Jacques Berlie, Maire adjoint



Bénédictte Teurquety et Nicolas Meudra,
le samedi 26 janvier.

Les noms de Leïla Berra et Habib Dehdous, qui se sont mariés le samedi 22 décembre 2007, n'ont pas été correctement orthographiés dans notre dernier numéro. Voilà l'erreur réparée.

Noces d'or

Marguerite et Michel Foubert

Marguerite et Michel Foubert se sont mariés à Houilles il y a cinquante ans le 18 janvier 1958. Il ont fêté leurs noces d'or le 19 janvier à l'Hôtel de Ville en présence d'Emmanuel Lamy.

Marguerite est née à Houilles. Lors d'un dîner en 1953, elle rencontre Michel, qui vit et travaille à Saint-Germain. Marguerite a travaillé dans la gainerie et la maroquinerie puis a été employée de bureau chez un huissier de justice pour revenir à la maroquinerie et enfin exercer chez le traiteur Odeau, rue de Poissy.

Aussitôt mariés, ils s'installent à Saint-Germain. Ils rejoindront ensuite Le Pecq pour revenir dans notre ville et ne plus la quitter. De cette union est né une fille, Véronique, qui donnera à son tour naissance à Barbara.

Michel est né à Fruges (Pas-de-Calais) ; il est arrivé en 1942 avec ses parents, rue de Fourqueux. Il a été fraiseur chez Talbot à Saint-



Marguerite et Michel ont fêté leurs cinquante ans de mariage le 19 janvier, à l'Hôtel de Ville.

Germain puis ouvrier en télémechanique avant de prendre le poste d'agent de méthode, jusqu'en 1987. Michel a fait partie de l'Association "Bouliste de Saint-Germain" pendant plus de dix ans. Marguerite s'adonne au bricolage et à la restauration de meubles.

Naissances

Morgan Main.
Tomás Echenique-Davy.

Décès

Henriette Letellier, veuve Pollet.
Walter Günther.
Simone Destremx, veuve Guyon.
Paul Sibre.
Béatrice Monteverde, veuve Bray.
Marcelle Rist, veuve Hierholtzer.
Yvonne Berthet.
Jean-Claude Beyney.
Yvonne Latour, veuve Van-Eckhout.

S'inscrire aux Journées de l'Amitié

Les journées de l'Amitié 2008 se dérouleront les 26, 27, 28 et 29 février au gymnase du COSOM (boulevard Franz-Liszt). Toutes les personnes âgées de 65 ans ou plus au 26 février 2008 et résidant à Saint-Germain ont reçu (ou vont recevoir très prochainement) une invitation. Si vous souhaitez participer à ce déjeuner et n'avez pas reçu de coupon-réponse, vous pouvez prendre contact avec le service municipal des seniors, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Contact : 01 30 87 20 47.

2008 : l'UNC fête ses 90 ans

Dès la fin novembre 1918, l'Union Nationale des Combattants (UNC) voit le jour, créée pour rassembler les hommes qui s'étaient sacrifiés pour la défense de la Patrie pendant la Grande Guerre mais également ceux de 1870. Elle a par la suite réuni les combattants de 1939/1945, Indochine, TOE, AFN, Opex, ainsi que les jeunes ayant accompli un service militaire en uniforme, les AEVOG et les épouses des camarades disparus.

La section de Saint-Germain-en-Laye et des environs a été lancée dans la foulée : elle a donc également 90 ans ! Et elle offre depuis à tous ses adhérents de nombreux services : foyer ouvert les 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h 30 à 12 h 30, au 42 bis, rue de Pologne, à Saint-Germain, permanences pour tous conseils, démarches administratives, obtention de titres, carte du combattant, retraite du combattant, TRN, assistance en cas de "coup dur", etc.

Les drapeaux de l'UNC sont présents à toutes les manifestations patriotiques officielles.

L'UNC est ouverte à tous : ses responsables invitent les personnes intéressées à les contacter.

L'assemblée générale de la section de Saint-Germain se tiendra le samedi 9 février, à 10 h, à la Maison des Associations, 3, rue de la République à Saint-Germain, et sera suivie d'un vin d'honneur sur place et d'un déjeuner au Château du Val.

Contact : Efim Pernikoff,
Président : 01 39 16 25 54.



Les adhérents de l'UNC s'impliquent dans de très nombreuses cérémonies patriotiques.

MONCEAU FLEURS
www.moncaufleurs.com

Le 14 Février 2008
Ouvert jusqu'à 21h

St Valentin
Venez découvrir toutes les surprises que l'on réserve à votre Valentine (ou Valentin) à prix réduits...mais ça reste entre nous...

7 rue de Poissy ☎ 01 30 61 06 30
ouvert le dimanche et le lundi toute la journée

Alice TIBI

Docteur ès-Lettres
Psychologue Clinicienne
Psychanalyste

11, rue Raymond Gréban
78100 St-Germain-en-Laye
Tél. : 01 34 51 45 85

La Psychanalyse est une théorie,
une méthode et un traitement.

Le processus psychanalytique
est un processus naturel,
qui comporte un début, un milieu et une fin.

Il permet l'élaboration des troubles de l'esprit,
par la parole.

Il apporte une initiation à la *réalité psychique*,
par laquelle l'enfant joue, l'adulte crée.

Enfants, adolescents et adultes
sont reçus sur rendez-vous

▲ La gestion du massif forestier de Saint-Germain, de sa faune et de sa flore ▲ Obtenir une télécommande pour actionner les bornes escamotables dans sa rue ▲ Une promenade fleurie aux abords de la Terrasse de Le Nôtre ▲ Un geste irresponsable et dangereux ▲ La solidarité en action.



Développer durablement la forêt nécessite parfois d'enlever de grands arbres pour laisser place aux jeunes peuplements qui ont besoin d'être en pleine lumière.

▲ La gestion de la forêt, de sa faune et de sa flore

Le 520^e numéro du *Journal de Saint-Germain* consacre un long article à la forêt domaniale intitulé *Une gestion durable*. Les chiffres concernant les récoltes de bois comparés aux dégâts de la tempête de 1999 ne me semblent pas cohérents :

Il est dit, en effet, que ce sont "140 000 m³ de bois, soit l'équivalent de treize années de coupe, qui ont été mis à terre" par cette tempête; si ce volume de bois concernait l'ensemble de la forêt, cela ne ferait que 39 m³ par hectare, quantité négligeable par rapport à une coupe annuelle ; si au contraire on compte 140 000 m³ de dégâts par hectare, on retrouve bien l'équivalent de 13 années de coupe, soit 10 700 m³ par hectare.

Le même article évoque aussi

les missions de protection de la faune et de la flore par l'Office national des Forêts. À part la régulation de la population des sangliers, en quoi consiste cette protection? Les battues n'entraînent-elles pas plutôt d'importants dommages collatéraux, sur la faune en particulier (chevreuils, renards, divers petits mammifères) ?

M^{me} J. P.

Rue de Noailles

Il y a bien eu 140 000 m³ de bois qui ont été sinistrés par la tempête 1999 sur l'ensemble de la forêt de Saint-Germain. Cela correspond à environ 13 années de récolte, dont la moyenne annuelle est d'environ 10 000 m³ sur toute la forêt.

La tempête a provoqué des dégâts principalement dans les peuplements d'âge intermédiaire de hêtres. Il y a eu aussi quelques "éclaircies" dans des peuplements plus âgés. Toutes les trouées et les couloirs déboisés sont en cours de reconstitution. Plus de 100 hectares l'ont déjà été. Et nous continuons à investir.

Mais il faut aussi continuer à s'occuper des "vieux", voire très vieux peuplements, qui sont restés debout et qui risquent de dépérir pour d'autres raisons (...). Les grands arbres qui dépérissent et peuvent devenir dangereux, sont enlevés pour laisser place aux jeunes peuplements qui ont besoin d'une pleine lumière pour un bon développement.

La protection de la faune et de la flore porte sur la connaissance et la prise en compte de tous les éléments (organismes vivants, habitats remarquables, substrats, zones humides) qui composent une forêt. La régulation des sangliers, des animaux nuisibles, est effectivement connue mais il y a aussi celle des chevreuils, dont la densité nous impose la pose de clôtures pour protéger les plantations. Il y a aussi des actions pour valoriser des populations d'oiseaux ou d'insectes rares. Des arbres secs, à cavité (non dangereux pour le public) sont maintenus en place car ils constituent des habitats...

Bruno de Groulard
Responsable ONF
du Service "forêt"

▲ Une télécommande pour actionner des bornes escamotables

J'ai emménagé dans un appartement situé dans la rue des Coches. L'accès à cette rue m'est

cependant impossible en voiture. Ne possédant pas de télécommande permettant d'abaisser les bornes situées de chaque côté de la rue, je ne peux y accéder. Je viens de commander un canapé. Afin d'éviter de déranger mes voisins encore une fois pour la livraison, je souhaite obtenir une télécommande. Comment me la procurer ?

M. M. M.

Rue des Coches

À Saint-Germain-en-Laye, les voies fermées par des bornes escamotables restent accessibles aux riverains pour permettre des chargements ou des déchargements éventuels. La durée d'arrêt autorisée s'élève à quinze minutes.

Pour obtenir la télécommande qui actionne ces bornes, adressez votre demande à la Direction Voirie-Réseaux (86-88, rue Léon-Désoyer) avec un justificatif de votre domicile. N'oubliez pas la copie de la carte grise de votre véhicule.

▲ Une promenade fleurie

Nous habitons Saint-Germain-en-Laye depuis 1958. Nos promenades sur la Terrasse de Le Nôtre, avec son horizon, sa vigne..., sont toujours un grand plaisir. Tout en bas de la Terrasse, le petit chemin qui conduit au Pecq est bordé d'une prairie qui au printemps et à l'automne se couvre de fleurs sauvages multicolores qu'on ne peut s'empêcher de cueillir. Voilà un bouquet que chacun pourra admirer.

M^{me} H. L.

Rue Jeanne-d'Arc

Merci pour votre attention. Le printemps approche et vous allez pouvoir à nouveau promener votre regard sur les nombreux parterres fleuris et colorés de Saint-Germain-en-Laye. Depuis

La solidarité en action

"Les Amis des Petits frères des Pauvres remercient tous les bénévoles qui ont apporté leur aide les vendredi 21 et lundi 24 décembre à l'occasion du Réveillon de Noël. L'association remercie également la municipalité pour la navette Senior qui a effectué plusieurs aller-retours pour transporter les personnes âgées de la maison de retraite Bon Repos. Bonne et Heureuse Année 2008 à toutes et tous".

Kéa Téa, vice-présidente des Amis des Petits Frères des Pauvres.

deux ans, une prairie qui se couvre également de fleurs dans le Domaine national, entre l'allée Louis XIV et l'allée Dauphine, offre une belle occasion de promenade pour les yeux. Rendez-vous dans quelques semaines pour voir apparaître les premières fleurs.

▲ Un geste irresponsable et dangereux

Pour la deuxième fois, dans le quartier Val-Joyeux/Schnapper, un chat (noir et blanc) a été transpercé par une balle de fusil. La pauvre bête a été retrouvée en très mauvais état, mais est vivante grâce aux soins du vétérinaire.

Le tireur n'est peut-être pas conscient de son geste qui, en dehors de sa cruauté envers un animal inoffensif, aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves si un enfant ou même une grande personne avait été sur la trajectoire. Une plainte a été déposée au commissariat de Saint-Germain-en-Laye.

M. J. L.



Au bas de la Terrasse, le chemin qui conduit au Pecq est bordé de fleurs du printemps à l'automne.

J'ai quitté Saint-Germain-en-Laye et je souhaite toujours suivre l'actualité de la ville.

Je m'abonne au Journal de Saint-Germain

■ Je désire recevoir *Le Journal de Saint-Germain* pendant 1 an soit 20 numéros au prix de 39€.

Nom	
Prénom	
Adresse	
	Code postal
Ville	
	Téléphone (facultatif)

■ Je joins mon règlement de 39€ par chèque postal ou bancaire à l'ordre de la Régie centralisée Ville et je l'adresse au Journal de Saint-Germain Service Abonnements - Hôtel de Ville - 16, rue de Pontoise - 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Signature

IV 522

Conformément à la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant sur notre fichier.

Anniversaire des Yvelines

Un quadragénaire en forme !

Les Yvelines ont 40 ans ! Notre département a officiellement vu le jour le 1^{er} janvier 1968. C'est ce qu'a rappelé le Saint-Germainois François Boulet, président de l'association d'art et d'histoire *Les Amis du Vieux-Saint-Germain* et de la *Fédération des Sociétés archéologiques et historiques des Yvelines*, au cours d'une conférence donnée le samedi 26 janvier au Musée d'Archéologie nationale. Il a bien voulu revenir sur cet événement pour *Le Journal de Saint-Germain*.

Le Journal de Saint-Germain. - La réorganisation de la région parisienne remonte à 1964. Pourquoi retenir 1968 comme date anniversaire ?

François Boulet. - Les Yvelines sont nées de la disparition du département de la Seine-et-Oise. La loi du 10 juillet 1964, qui réorganise la région parisienne, divise l'ancien département et crée à l'ouest de Paris, dans la Grande Couronne, un nouveau département dont la préfecture reste Versailles et le numéro, 78. Le gouvernement gaulliste impose cette réforme en quelques mois (octobre 1963-juillet 1964) ; le conseil général n'approuve pas cette méthode. Longtemps le nom

du département n'est pas fixé, le président de la République Charles De Gaulle souhaite la dénomination de "Versailles". D'autres propositions sont émises début 1964 : "Seine-et-Oise-centre", "Seine-et-Oise-ouest", "Seine-et-Beauce", "Val-de-Seine"



Le département des Yvelines a 40 ans. François Boulet a consacré une conférence à cet anniversaire le samedi 26 janvier au Musée d'Archéologie nationale.

ou "Vallée-de-Seine".

Finalement, c'est le poète Jehan Despert qui suggère au député de Saint-Germain-en-Laye Jean-Paul Palewski de reprendre l'ancienne région forestière de l'Yveline, dont l'actuel massif de Rambouillet est une relique. Le nouveau nom est prononcé à l'Assemblée nationale le 11 juin 1964. Le département des Yvelines rentre en application le

1^{er} janvier 1968, il y a quarante ans.

Pourquoi créer à cette époque un nouveau département ?

L'ancien département de Seine-et-Oise, avec 5 638 km² et 2,3 millions d'habitants, est devenu, après

au sud et Hauts-de-Seine à l'est. Regroupant deux cent soixante deux communes, trente-neuf cantons, douze circonscriptions, quatre arrondissements, il doit se développer le long de l'axe de la Seine avec une vocation dans les années 1960 de "jardin de Paris", avec ses nombreuses résidences secondaires dans les communes rurales. Immédiatement, l'économie et la sociologie apparaît plus aisée, avec la chance de garder la ville prestigieuse de Versailles comme chef-lieu.

Et l'arrondissement Saint-Germain-en-Laye ?

L'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye est créé par décret du 7 novembre 1962 : la 357^e sous-préfecture de France est attendue depuis le premier tiers du XIX^e siècle. C'est le deuxième arrondissement de France en poids démographique, avec quarante-cinq communes et 356 km². Début 1964, le député Jean-Paul Palewski argumente, en vain, pour que le chef-lieu du nouveau département revienne à Saint-Germain, jugé comme un centre culturel important, véritable carrefour du département face à Paris. Aujourd'hui, l'arrondissement rassemble près de 40% de la population des

Yvelines. Il a vu onze sous-préfets depuis 1962 ; le département, quatorze préfets depuis 1968.

Quelles sont les grandes caractéristiques des Yvelines aujourd'hui ?

Par rapport aux années 1960, la population a doublé avec près de 1,4 million d'habitants : 8^e département de France.

Les quatre villes les plus peuplées sont Versailles (86 000), Sartrouville (50 000), Mantes-la-Jolie (43 000), Saint-Germain-en-Laye (42 000). Le département est considéré sur le plan socio-économique et culturel comme favorisé. Des privilèges sont notés : le cadre naturel avec 28% de forêt, les bassins d'emplois souvent liés aux technologies de pointe (vallée de la Seine ou ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines), la qualité scolaire.

Les soucis quotidiens se concentrent sur les questions du prix de l'immobilier, les transports publics et automobiles et sur les difficultés de quelques cités. Être Yvelinois, c'est en général vivre un confort moderne d'élite, près de la forêt, proche de l'active région parisienne, dans un pays attractif, riche d'histoire et ouvert aux horizons internationaux.

Tri des déchets d'équipements électriques et électroniques

Un nouveau geste pour l'environnement

Le saviez-vous ? 1,7 million de tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) sont générés chaque année en France, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Or ces matériels sont particulièrement polluants en "fin de vie"...

À Saint-Germain-en-Laye, depuis le 1^{er} septembre 2007, la déchetterie, rue Frédéric-Bastiat, organise une collecte séparative des D3E.

L'opération de sensibilisation, organisée à l'occasion des Journées Patrimoine-Cadre de Vie, a montré que de nombreux Saint-Germainois se sentent concernés : de nombreux écrans, unités centrales, claviers, câbles et autres accessoires ont été apportés sur la place de la Victoire.

Quatre catégories

Les D3E sont classés parmi les déchets présentant un risque toxique pour l'environnement puisqu'ils contiennent des métaux lourds (plomb, mercure, cadmium...). Les D3E accueillis à la

déchetterie sont dirigés vers un centre de traitement afin d'être démantelés, les différentes parties des appareils sont réemployées pour la construction de nouveaux matériels informatiques.

Ces déchets sont classés en quatre grandes catégories :

- les gros électroménagers froid (réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin...);
- les gros électroménagers hors froid (ballons d'eau chaude, cuisinières électriques, lave-vaisselle, lave-linge...);
- les écrans (téléviseurs, écrans plats ou non d'ordinateurs...);
- les petits appareils ménagers (consoles de jeux, grille-pain, sèche-cheveux, hottes, imprimantes, radiateurs électriques...).

Il est désormais possible d'apporter ses appareils électriques à la déchetterie, ou de rapporter l'appareil usager chez un commerçant (à condition d'acheter un appareil du même type, c'est ce qu'on appelle le principe du 1 pour 1).

"Pollueur = payeur"

Une éco-contribution est payée

par le client pour tout achat d'un équipement électrique ou électronique neuf, en application du principe "pollueur = payeur". Elle est ensuite intégralement versée aux éco-organismes par les producteurs puis répercutée aux communes ou aux intercommunalités concernées. Ainsi, les conteneurs mis en place à la déchetterie, l'enlèvement des D3E et leur traitement ne sont pas à la charge du budget communal.

Le montant de l'éco-contribution est fixé en fonction du volume de l'appareil. À titre d'exemple, pour un congélateur ou réfrigérateur, il s'élève à 13 €, à 6 € pour un lave-linge ou une cuisinière, 4 € pour un chauffe-eau, de 1 € à 8 €, en fonction de sa taille pour un écran, 0,20 € pour une perceuse, 0,10 € pour une montre, 0,05 € pour un jouet...

Lampes et piles aussi...

Objets de la vie quotidienne, les lampes contiennent, pour certaines d'entre elles, des composants dangereux (plomb, cadmium, mercure, chrome hexavalent...). Elles sont assimilées aux

D3E et doivent elles aussi faire l'objet d'une collecte séparative et d'un traitement adéquat. Tout comme les appareils cités précédemment, elles doivent être apportées à la déchetterie ou remises chez votre commerçant, toujours en application du principe du 1 pour 1.

Parce que 93 % de leurs composants sont recyclables et que la plupart des lampes contiennent une infime partie de substances dangereuses, il est nécessaire de faire traiter toutes les lampes usagées : tubes fluorescents, dits "néons", lampes fluocompactes, dites "basse consommation" ainsi les lampes à basse et moyenne pression, contenant du sodium.

Les lampes à économies d'énergie possèdent une luminosité égale aux lampes classiques mais elles consomment cinq fois moins d'électricité. Les lampes sont recyclées : le verre, le cuivre, l'aluminium, le mercure sont réutilisés.

Certaines lampes ne peuvent, à ce jour, être recyclées. Ce sont celles qui contiennent de la baké-

Les vieux écrans (TV, ordinateurs) sont repris par les revendeurs (si vous en achetez un autre) ou par la déchetterie.

Le "gros électroménager" en fin de vie, comme les cumulus, est désormais collecté à la déchetterie.



lite et des plastiques. Les ampoules à filament doivent être mise directement dans le bac à ordures ménagères, elles ne contiennent pas de composants toxiques.

Les piles aussi contiennent des métaux lourds et nécessitent une séparation des autres déchets. Là encore, ayez le réflexe de les apporter à la déchetterie ou chez votre commerçant revendeur. Toutes les grandes surfaces, les bureaux de tabac, les bijoutiers, les photographes mettent des récupérateurs de piles à votre disposition. L'Hôtel de Ville, le Centre Administratif et la mairie annexe des Coteaux du Bel-Air acceptent vos piles. Les enfants peuvent apporter les piles usagées provenant de leurs appareils électriques ou électroniques, dans leur établissement scolaire.

Depuis plusieurs années, la Ville a installé à l'intérieur de chaque école élémentaire publique ou privée ainsi que dans les lycées, collèges, des récupérateurs de piles.

Déchetterie : rue Frédéric-Bastiat. Tél. : 01 39 21 14 02.